



RECUEIL DES ACTES

MARS 2023

“ Ces Assises des Solidarités n’auraient pas pu exister sans la participation active des Eurois dans toute leur diversité sociale et professionnelle. Ces rendez-vous riches en échanges entre associatifs, professionnels, fonctionnaires, élus et citoyens ont permis de façonner une nouvelle approche de notre destin collectif. Qu’ils en soient ici chaleureusement remerciés. ”

Sébastien Lecornu
Ministre des Armées



“ Le temps du diagnostic est fondamental “

“ En impulsant, l'an passé, les Assises des Solidarités, j'ai aussi voulu que cette phase fondamentale d'échanges et de diagnostics s'inscrive dans un temps long. Une raison à cela : la multiplicité et le nombre des acteurs du champ du social, la complexité des sujets et leur dimension humaine obligent à prendre le temps, à examiner au cas par cas les situations et les points de blocage ; l'action sociale, c'est d'abord de l'humain qui nécessite de faire de la broderie fine et pas du traitement de masse. En fait, pour qui veut véritablement réussir à améliorer la vie des Eurois quel que soit leur âge ou leurs difficultés, il est fondamental de se donner le temps du diagnostic.

Cette longue séquence nous a donc permis d'avoir des échanges approfondis avec vous tous, de tenter une approche multi-angulaire des problématiques mais aussi d'effectuer de nombreuses visites de terrain qui nous ont tous permis de toucher du doigt la réalité des difficultés et d'entendre les attentes, les besoins.

Ce travail de fond a réuni 3000 professionnels et partenaires mais aussi plus de 2000 bénéficiaires des aides sociales qui nous ont tous aidés à avoir une vision à 360° de tous les sujets qui ont occupé ces Assises. Qu'ils en soient tous remerciés au travers de la publication de ces actes qui rend compte de façon synthétique de toutes leurs contributions qui seront déterminantes au moment de décider des changements et des réformes à venir.”



Sébastien Lecornu
Ministre des Armées

“Transformer ces Actes en décisions politiques”

“ Ces Assises qui se sont déroulées sur près d'une année constituent un travail colossal, sans doute jamais entrepris par notre collectivité à une telle échelle. Ce temps long de consultations, d'échanges, de compréhension des sujets était absolument nécessaire. C'est le premier étage de la fusée, celui qui nous permet d'avoir une vision large et claire de la situation au moment de faire des choix.

Nous n'avions, en vérité, qu'une seule crainte au début de ces Assises : qu'elles ne soient que les Assises du Département alors que les problématiques sociales impliquent indifféremment les sphères publiques, privées et associatives. Cette crainte s'est vite dissipée car tous les acteurs du social se sont emparés de ces Assises pour leur donner une vraie dimension collective, des contributions très diverses dont rendent parfaitement compte les actes réunis dans ce livret.

De cette première étape dépendait donc la réussite de la seconde. La fusée a bien décollé, il faut maintenant réussir son atterrissage en transformant les données

accumulées en décisions politiques, en changements positifs et concrets pour les Eurois.

Certaines décisions (le renforcement de l'offre de soins, la modernisation des EHPAD..) se sont rapidement imposées à nous et ont d'ores et déjà fait l'objet de délibérations mais d'autres suivront ces prochains mois.

Grâce à vous, à vos contributions, ces Assises vont continuer d'infuser et de guider nos choix durant toute cette année qui marquera un tournant décisif dans les politiques sociales du Département”.



Alexandre Rassaërt
Président du Conseil départemental

SOMMAIRE

P07

Construire ensemble les solidarités de demain

P11

La philosophie des Assises

P35

**Cycle Autonomie :
bien vieillir dans l'Eure**

P55

**Cycle Enfance :
comment bien grandir**

P73

**Cycle Insertion :
soutenir les demandeurs d'emploi**

P93

**Cycle Logement :
agir contre le mal-logement**



“

Il fallait commencer par comprendre qui faisait quoi sur des politiques publiques aussi importantes que le handicap, la protection de l'enfance, l'insertion, la lutte contre toutes les formes de pauvreté, la dépendance. Un enjeu de lisibilité démocratique en quelque sorte, pour la plupart de nos concitoyens.

Sébastien Lecornu
Ministre des Armées

Intervenants d'avoir reporté (Applaudissements)

#SOL



Intervenants d'avoir reporté (Applaudissements)

#SOL



01

Construire ensemble les solidarités de demain : la philosophie des Assises

Définir avec les citoyens Eurois, les partenaires institutionnels et associatifs un nouveau Pacte des Solidarités pour les six prochaines années.



Les principes des Assises :

- Une démarche horizontale de proximité et d'écoute de l'expression directe des besoins et priorités des Eurois.
- Un exercice de réflexion collective à l'échelle locale réalisé pour partager un diagnostic et définir de nouvelles orientations.



Les parties prenantes :

- Tous les Eurois.
- Les bénéficiaires d'aides en lien avec les services du Département, de l'Etat, d'une mairie, des organismes de Sécurité sociale (CAF, CPAM, ...), de l'ARS, de Pôle emploi, d'une association...
- Les partenaires associatifs.
- Les professionnels des politiques des solidarités.
- Les enseignants.
- Les sapeurs-pompiers.
- Les professionnels de santé.
- La gendarmerie.
- La police.

Les lieux des Assises :

- Vernon
- Évreux
- Louviers
- Bernay



L'aventure des Assises : une grande consultation



Les temps forts

Des enquêtes auprès des citoyens, des bénéficiaires, des associations et des professionnels de terrain du Conseil départemental

Enquête IFOP

Une journée de lancement

4 cycles thématiques

2 consultations de bénéficiaires

Des rencontres "hors les murs"

Les dates clés de la démarche

AVRIL

29

Séminaire
« Personnes âgées et personnes handicapées : l'inclusion dans la cité »

MAI

13

Séminaire
Enfance et jeunesse : « comment bien grandir ? »

JUIN

24

Séminaire Insertion :
« être acteur au sein de la société en disposant des biens essentiels »

JUILLET

08

Séminaire Logement
« un droit essentiel »

MARS

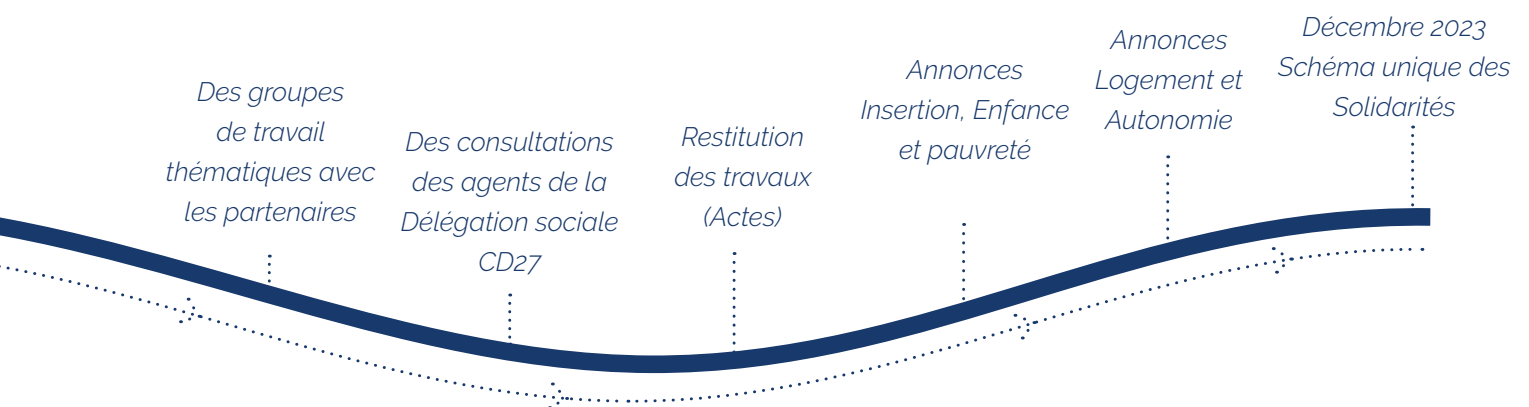
17

Restitution des travaux (Actes)

DÉCEMBRE

2023

Schéma Unique des Solidarités



Les chiffres clés de la démarche

55
événements

3000
professionnels
et partenaires

bénéficiaires
consultés :
2000

45 ateliers
thématiques

27 visites de
terrain

2 forums
citoyens



02 Retour sur l'événement fondateur des Assises

4 mars 2022 à Évreux

Le discours de la méthode de Sébastien Lecornu

Ministre des Armées

Le 4 mars 2022 à Évreux marquait le lancement d'une démarche inédite de refonte des politiques publiques en matière de solidarité à l'échelle du Département de l'Eure. Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et Président du Conseil départemental de l'Eure ouvrait la journée de lancement.

Chers élus, cher tous, chers agents du Conseil départemental, chers représentants des différentes associations, acteurs du social, médico-social, tous secteurs confondus, je salue également l'autorité judiciaire, les parlementaires ; bref, tous celles et ceux qui ont choisis de participer à cette journée de travail assez inédite sur les solidarités.

Par nature et par construction, je suis plutôt méfiant sur ces exercices, parce que souvent les assises sont le moyen de noyer le poisson, l'occasion de ne pas décider, l'occasion de gagner du temps. Il n'en est rien en l'espèce, et je dois bien vous avouer que cette idée est née d'une réflexion menée avec l'ensemble des élus, notamment avec Pascal Lehongre et quelques autres, pendant les dernières élections départementales de 2021, où nous nous sommes aperçus que la plupart de nos concitoyens avaient des difficultés à comprendre qui faisait quoi sur des politiques publiques aussi importantes que le handicap, la protection de l'enfance, l'insertion, la lutte contre toutes les formes de pauvreté, la dépendance. Un enjeu de lisibilité démocratique en quelque sorte, pour la plupart de nos concitoyens.

Surtout, la crise Covid, et les différentes mesures de freinage de l'épidémie, notamment le premier confinement, n'avaient pas été sans impact sur un certain nombre de nos concitoyens. On ne peut évidemment pas ne pas citer les personnes âgées, avec la question aiguë, hélas toujours d'actualité, des Ehpad, ou la protection de l'enfance...

Est-ce nous, les conseillers départementaux, qui pouvons seuls nous assurer du dernier kilomètre de la hiérarchisation des différentes priorités, des moyens qu'il faut mettre en œuvre, de l'organisation territoriale ? La réponse est non. Il est important, au contraire, d'essayer de se décroiser tous ensemble. Décroisement territorial, les urbains et les ruraux, décroisement entre métiers, décroisement entre l'État et les collectivités territoriales.

C'est pour cela que je remercie les maires de jouer le jeu, et c'est pour cela que le Premier ministre Jean Castex a accepté de se livrer à cet exercice, parce qu'il y a un enjeu de coordination majeur avec l'État. Partout dans l'Eure, dans chacun des vingt-trois cantons de l'Eure, nous devons avoir des temps de travail avec l'ensemble des acteurs. En prenant aussi le temps de

travailler chaque thème et de l'approfondir, c'est ce que nous allons faire le 29 avril prochain pour les personnes âgées et les personnes handicapées, le 13 mai prochain sur la protection de l'enfance, le 24 juin prochain sur la lutte contre la pauvreté, le 8 juillet prochain sur le logement social ; étant entendu que les thèmes qui ne sont pas indiqués seront traités de manière transversale. L'objectif est d'arriver dans quelques mois avec un certain nombre de rendus et de propositions concrètes, dont le Conseil départemental reprendra évidemment les grandes orientations, soit par les décisions du président ou des vice-présidents, soit par des modifications budgétaires pour l'année 2023 et les suivantes.

Il s'agit avant tout de partager le constat, sur deux plans : celui de l'opinion publique, avec un institut de sondage bien connu, qui est plutôt expérimenté sur ces sujets, l'Ifop et celui de la technique, avec l'ODAS. Quelques mots encore pour montrer aussi que tout cela recouvre du concret. Commençons par un chiffre, celui de trois cents millions d'euros par an, soit 66 % du budget dédié aux seules politiques que j'ai listées. Et si on y rajoute d'autres compétences, dont notamment le logement, ou ce qui est fait dans les établissements scolaires, dans les collèges, en fait, on va encore beaucoup plus loin que cela. **Si on y regarde de près, au fond, ce sont pratiquement les trois-quarts, pour ne pas dire les quatre-cinquièmes du budget du Conseil départemental, qui sont dédiés aux protections.**

Deux derniers mots : il y a des thèmes sur lesquels nous avons choisi de ne pas attendre la fin des

Assises. Lorsqu'avec le président de la République, nous avons mis sur la table le Ségur de la Santé, il y a une part du Ségur qui est dit médico-social, en clair, les Ehpad. Il se trouve que la plupart des départements de France ont parfois décidé de ne pas rentrer dans ce Ségur. Là où l'Etat met un euro pour reconstruire un Ehpad, il me semble logique que le Conseil départemental mette en face aussi un euro pour reconstruire cet Ehpad ou pour le rénover. **Ainsi les annonces sur le Ségur médico-social, avec pratiquement dix Ehpad qui vont être reconstruits, rénovés, ou agrandis dans les dix**

ans qui viennent, font déjà l'objet d'une stratégie qui est arrêtée. Néanmoins, la manière de reconstruire ces Ehpad, la manière de penser l'avenir de ces Ehpad n'est pas tranchée, et cela sera un des sujets sur lequel les assises devront se pencher. Je rappelle tout de même que ce sont quarante-six millions d'euros que le Conseil départemental va mettre dans cette affaire.

La deuxième des choses, c'est la question des carrières. Je ne suis pas un travailleur social, je ne suis pas une assistante familiale, je ne peux pas parler de ce que je ne connais pas. Nous savons très bien que la question de l'avenir de ces carrières (attractivité, rémunération, recrutement, formation) est un enjeu fondamental. Alors le gouvernement

a avancé aussi sur le sujet, le Premier ministre interviendra tout à l'heure avec un certain nombre de revalorisations, que cela soit sur les aides à domicile ou les travailleurs sociaux.



Les tendances sont lourdes en matière de profils des familles et des enfants confiés à la protection de l'enfance. La tendance est lourde aussi et inquiétante sur l'évolution quantitative...En lien avec l'autorité judiciaire, et les acteurs du secteur, ce sera une grande priorité du rendu des Assises

Enfin, je souhaite aussi, en lien avec le Conseil régional, en lien avec Pôle emploi, en lien avec les différentes filières de formation, que l'on puisse aussi s'intéresser à ces métiers pour demain. On dit toujours le tertiaire, le service à la personne c'est l'avenir, mais en même temps, on peine à embaucher et on n'y arrive pas, et cela évidemment, c'est un des points sur lequel nous avons déjà pris des mesures, notamment ces revalorisations avec ce socle à vingt-deux euros par heure minimum, c'est-à-dire pratiquement 15 % d'augmentation pour les huit cents personnels, notamment aussi des SAD associatifs, du Département.

sociales. Globalement, tout cela file un mauvais coton. Je souhaite donc que la question des protections, au pluriel, de l'enfance, en lien avec l'autorité judiciaire, et celles et ceux qui ont à en connaître, fasse partie des grandes priorités du rendu des Assises. Je le dis parce que je crois que cette réalité s'impose à nous.

La deuxième des choses, c'est la manière dont on rend ce service public de la protection et des protections sociales. Le numérique perturbe positivement les choses, parfois aussi négativement, c'est la question de l'illectronisme,



Les deux tiers du budget du Conseil départemental sont dédiés aux protections

Quelques pistes pour le rendu de ces assises. **On voit bien qu'il y a un enjeu sur la protection de l'enfance. Et que, malheureusement, cela dit quelque chose de la société dans laquelle nous vivons. Il y a des chiffres qui sont mauvais et des tendances qui sont lourdes et inquiétantes.** C'est vrai par le profil et la qualité des personnes, et des enfants et des mineurs qui sont accueillis ; c'est vrai aussi par la quantité ; c'est vrai aussi par les origines géographiques dans le département, et c'est vrai aussi par les catégories

c'est la question de l'organisation territoriale du Conseil départemental, la relation avec les UTAS, ces centres médico-sociaux, la relation avec les bailleurs sociaux, la relations avec les CCAS. De toutes les évidences, on ne va pas développer ce service public de la même manière dans le quartier des Valmeux à Vernon, qu'à Montreuil-l'Argillé. Cela, ce dernier kilomètre territorial là, on en parle souvent, mais on n'a jamais complètement défini les réponses ad hoc. Des

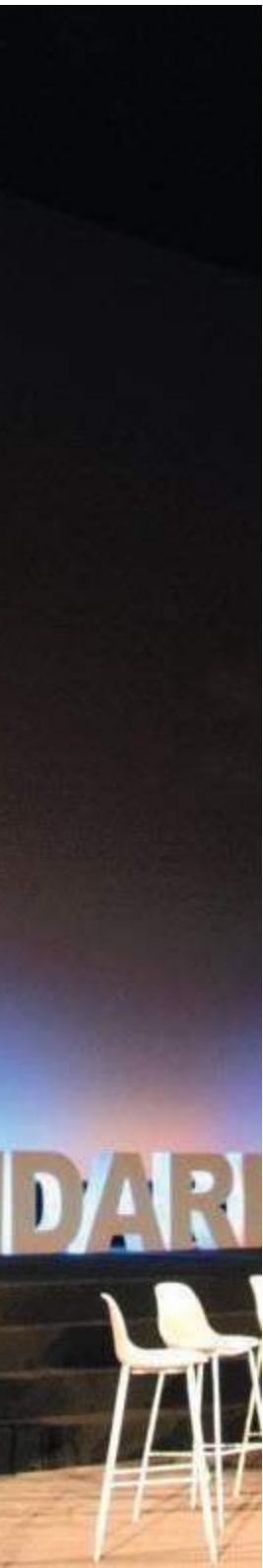
choses sont faites, mais nous avons ressenti pendant la campagne départementale que nous pouvions améliorer les choses. Une adaptation au terrain est absolument indispensable.

La troisième chose sur laquelle je forme un vœu, c'est évidemment la question de la relation entre le monde économique et les politiques de l'insertion. Et cela, c'est un mandat qui a été donné notamment à certains élus dont Stéphanie Auger. **Je reste persuadé qu'on ne peut pas avoir un soutien de l'économie tel que nous l'avons eu pendant ces deux dernières années, le « quoi qu'il en coûte », les prêts garantis par l'Etat, le fond de solidarité, le chômage partiel, et à la sortie de tout cela, ne rien demander aux entrepreneurs.** Lesquels entrepreneurs nous disent, mais plus encore dans certains secteurs, comme le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, le bâtiment, ou les travaux publics : "on n'arrive pas à embaucher". Et puis, de l'autre côté, avoir un nombre toujours aussi important de demandeurs d'emplois, même si le chômage a beaucoup diminué, et c'est une bonne nouvelle. En tout cas, il est clair que ces chiffres-là restent fragiles, il faut les consolider, et que donc, au milieu de tout cela, notre fourchette entre treize mille, quatorze mille, parfois quinze mille, bénéficiaires du RSA, doivent aussi trouver une solution d'insertion ; le Contrat d'engagement jeune est une des réponses.

Il y a du travail. **Les Assises sont un exercice qui ne dépend pas que des politiques, il dépend aussi de la capacité de tout le monde à partager les contraintes, à se dire quelques vérités, d'où la méthode en amont de partager quelques chiffres dont la prise en compte nous invite à une forme d'humilité.**

Les Assises de la Solidarité de l'Eure sont ouvertes.





TOUT A COMMENCÉ PAR LE PARTAGE D'UN DIAGNOSTIC

P16

Portrait social du département dans sa diversité

■ Didier Lesueur, Délégué général de l'ODAS ■ Blandine Rautureau, Directrice de l'association « La Source » ■ Geneviève Manarinno, Conseillère Autonomie ODAS, ancienne Vice-Présidente de la CNSA ■ Véronique Devise, Présidente du Secours Catholique Caritas France ■ Anne Terlez, Vice-présidente CD 27 à la santé, à la lutte contre la pauvreté, aux personnes âgées et au handicap

P18

Enquête IFOP : les aides sont mal identifiées

■ Intervention de Frédéric Dabi, Directeur général de l'IFOP
■ Réactions, questions/réponses du public et du plateau (les photos de personnes en distanciel – PremC)

P29

“ Il faut changer de paradigme ”

Anne Terlez, Vice-Présidente du CD 27 à la santé, à la lutte contre la pauvreté, aux personnes âgées et au handicap

30

“L'action sociale se doit d'être lisible”

Intervention du 1^{er} Ministre Jean Castex

Portrait social

par Didier Lesueur, délégué général de l'ODAS

25% des Eurois ont moins de 25 ans

19% de familles monoparentales

72% de logements individuels

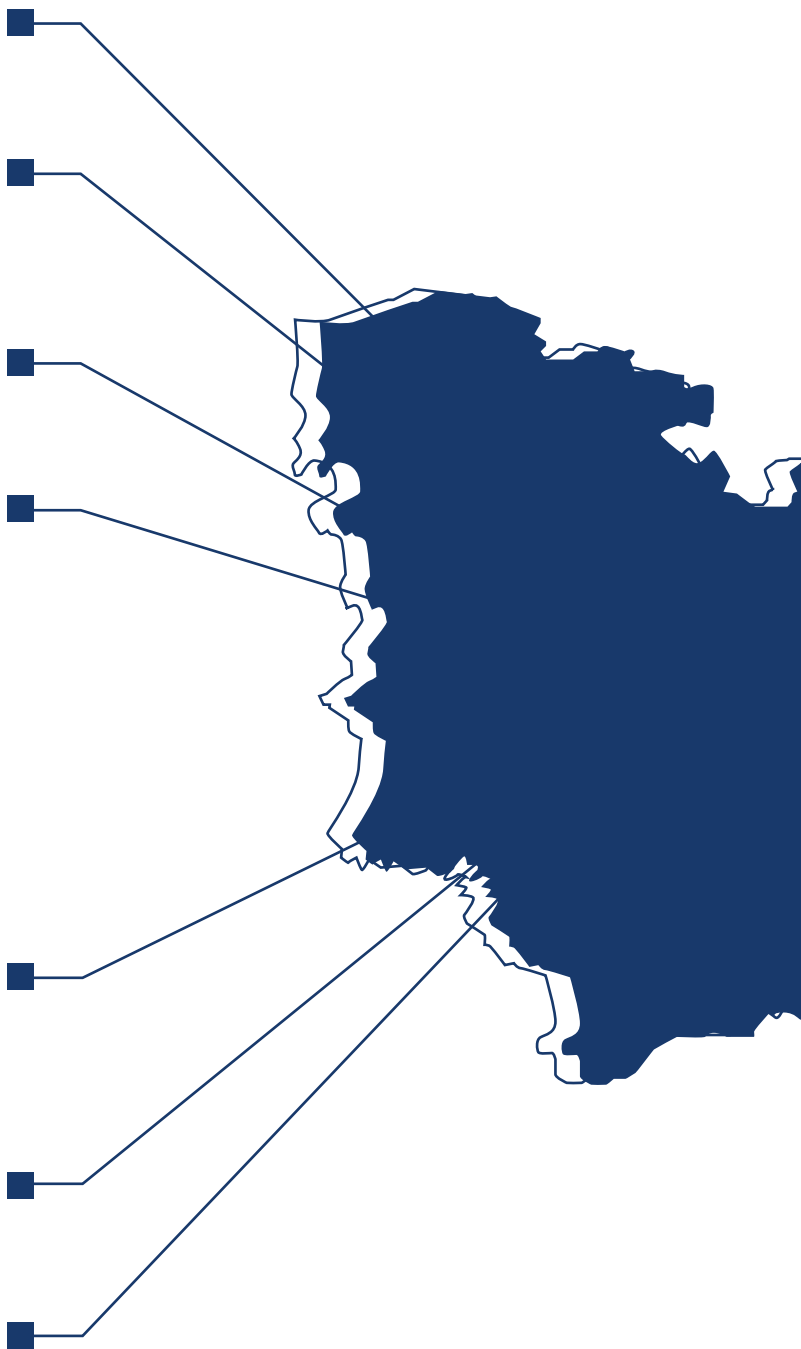


24 % des locataires en logement social vivent des minimas sociaux

trajet domicile travail > 30 minutes pour 82% des Eurois

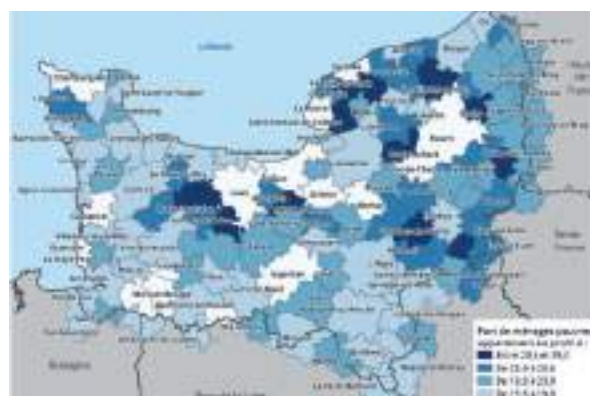
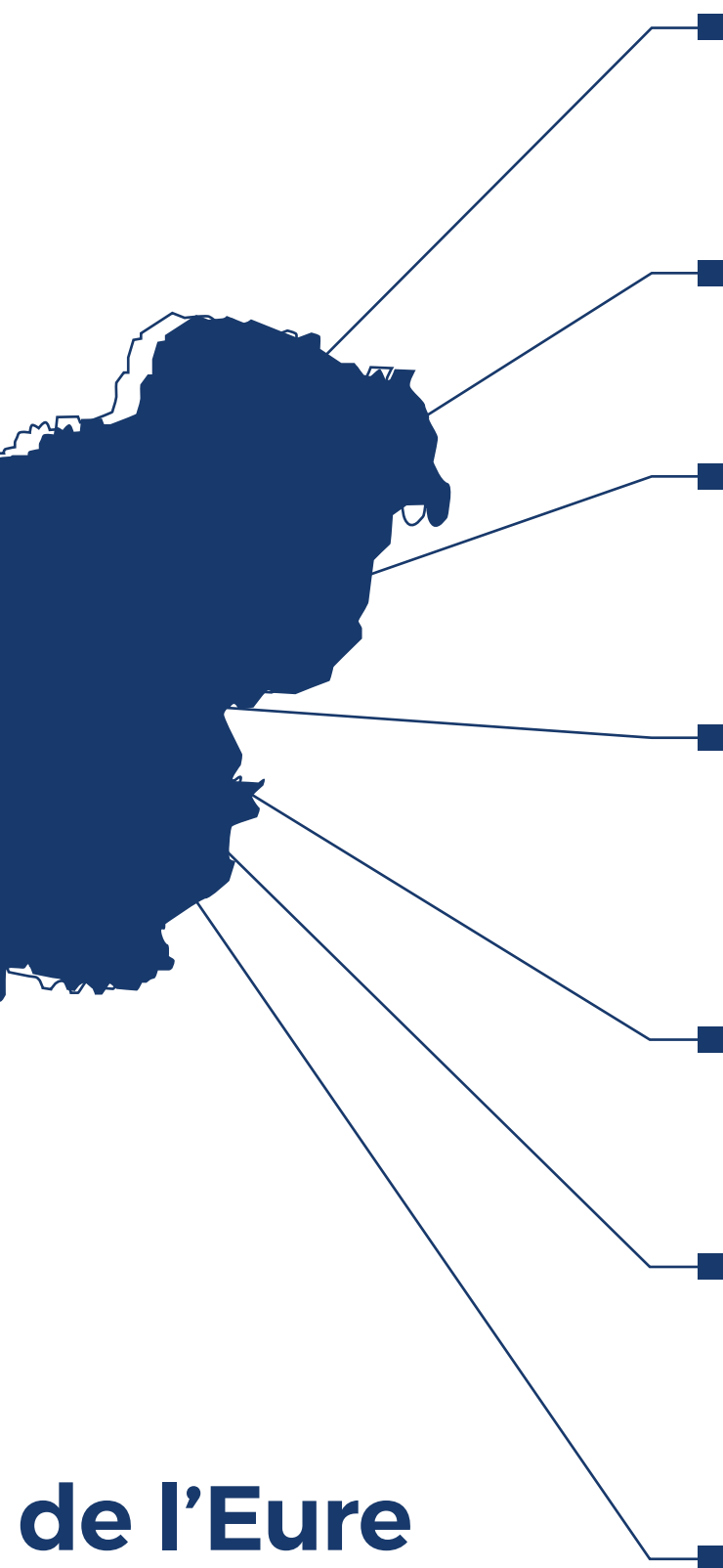


Des chiffres



le portrait social

pour objectiver



27,5% de jeunes de 18-25 ans sans formation et sans emploi

13 520 allocataires du RSA

8 % d'Eurois sont touchés par l'illettrisme

63 % des bénéficiaires de l'APA vivent à leur domicile contre **58 %** au national

4,1 % des Eurois entre **20** et **64 ans** perçoivent l'AAH

94 médecins généralistes pour 100 000 habitants, dernier rang de France métropolitaine

de l'Eure

Une enquête d'opinion pour mieux cerner les attentes

par Frédéric Dabi, Directeur Général institut de sondage IFOP

Méthodologie : échantillon de 1001 personnes représentatifs de l'Eure et 2 panels :

Les habitants issus des classes moyennes et supérieures habitant en zone urbaine

Les habitants issus des classes moyennes et populaires habitant en zone rurale.



Un Français sur cinq est prêt à donner de son temps pour aider. C'est un chiffre important.

Nos enquêtes révèlent qu'il peut y avoir une forme de désarroi devant toutes les annonces des aides. Ce sentiment est présent sur la question de l'accès à ces aides. Il faut donc trouver le bon chemin pour accéder au bon guichet.

Il y a donc confusion dans le "qui fait quoi ?" et cela débouche sur l'enjeu de l'accès à l'information, qui est en crise ici.

La dématérialisation est un progrès mais elle n'assèche pas la question de la lisibilité, de la visibilité et de l'identification. Le guichet unique reste une perspective emblématique.

En cas de difficultés sociales, quel est le premier réflexe ? La réponse est plus surprenante et aussi inquiétante. La première réponse des Eurois est de garder ses problèmes, de les régler individuellement ou en famille.

Il y a aussi une difficulté à accepter le fait d'être en difficulté sociale et également à accepter de faire appel à une aide extérieure. L'idée de fierté est très présente. Pourtant, dans certaines situations, c'est parfois nécessaire.

Sur les politiques publiques, les Eurois sont en priorité préoccupés par l'accès aux soins. Autre priorité pour les Eurois comme pour les Français : l'épanouissement de leurs enfants.

Depuis environ 15 ans, entre 50 et 60 % des Français pensent que leurs enfants vivront moins bien que leurs parents.

Autre sujet de préoccupation : le logement. **Un logement d'urgence doit être proposé aux femmes victimes de violences conjugales.** C'est un sujet clairement exprimé par les Français.

La question des seuils d'accès au logement social pour les travailleurs modestes est aussi posée. Les logements doivent être plus économes.

Sur le vieillissement, les Eurois et notamment les plus de 65 ans mettent en priorité le bien vieillir et particulièrement le maintien à domicile. Les scandales sur la prise en charges dans certains EHPAD renforcent la conviction.

Sur l'insertion, les Français et les Eurois sont très majoritairement favorables à demander à ce que le versement de l'allocation du RSA soit assorti d'une activité.

“

Il peut y avoir une forme de désarroi devant toutes les annonces des aides. Le sentiment est présent sur la question de l'accès à ces aides. Il faut trouver le bon chemin pour accéder au bon guichet.

Frédéric Dabi, Directeur Général institut de sondage IFOP



À qui bénéficie les aides ou les services sociaux ?

Dans l'Eure, deux habitants sur trois (68%) ont bénéficié au moins une fois au cours de leur vie d'une aide sociale, et un sur cinq (20%) d'une aide sociale directement gérée par le département.

Concernant les aides départementales, 6% des habitants touchent notamment (ou ont touché) le Revenu de Solidarité Active (RSA), 5% ont bénéficié de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), 5% d'une réduction tarifaire liée à leur situation sociale pour l'achat de titres de transports, 4% des services d'une aide-ménagère liés à une perte d'autonomie.

Les aides sociales non gérées par le Département concernent évidemment un public beaucoup plus large : 44% des répondants bénéficient ou ont bénéficié des allocations familiales, 25% d'une aide au logement (APL, ALS, AL...), 21% d'une prestation d'assurance chômage, 18% d'une prime d'activité.

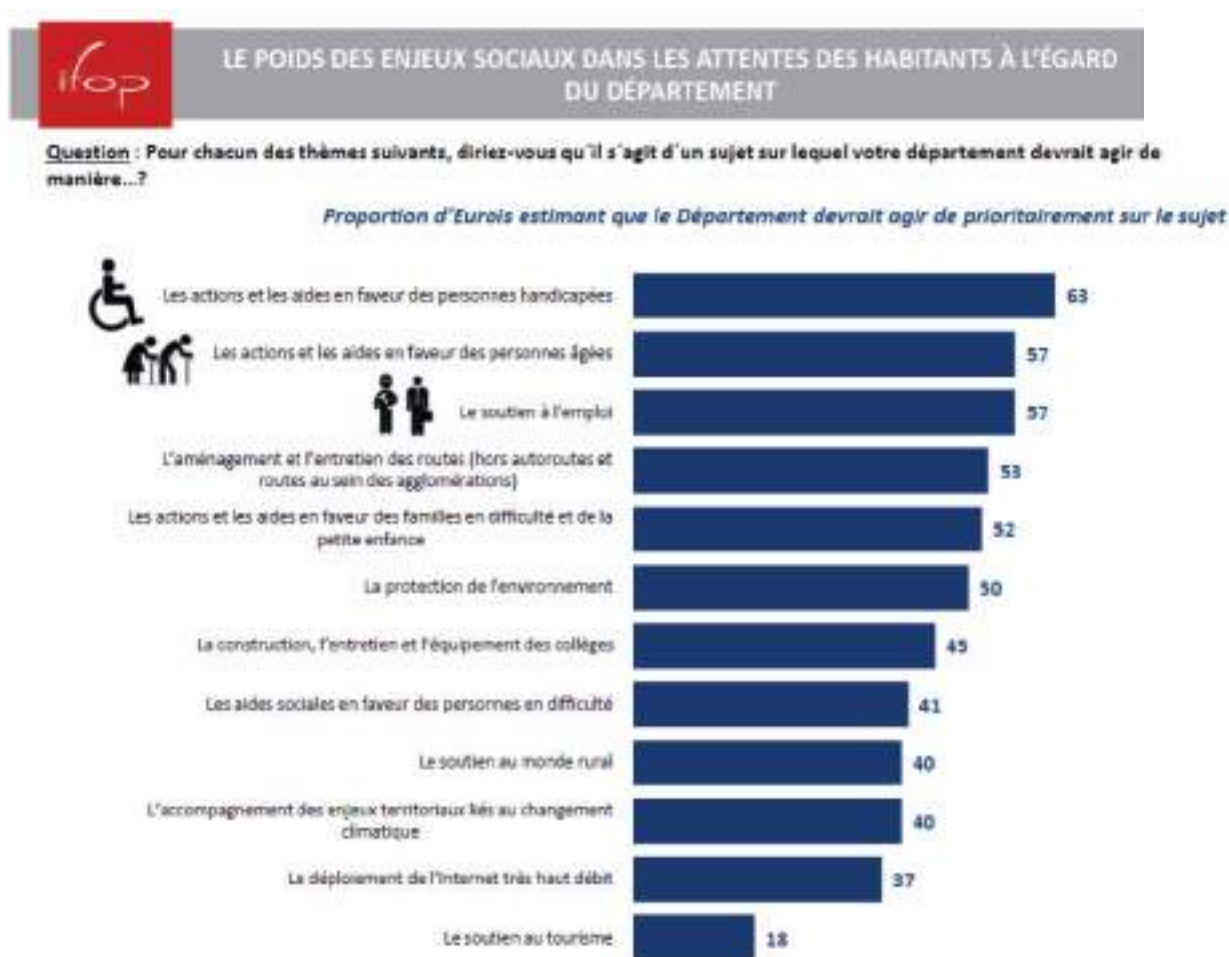
Qu'elles soient ou non gérées par le département, les aides sociales concernent ou ont donc concerné une large majorité d'Eurois à un moment de leur vie, dans toutes les catégories

sociodémographiques. L'enquête recense ainsi 87% de bénéficiaires parmi les chômeurs, mais également 71% chez les actifs occupés et 61% chez les inactifs. De même, si l'on s'intéresse à la profession de l'individu, il y a presque autant de bénéficiaires présents ou passés dans la catégorie des employés (76%) que dans celle des cadres et professions intellectuelles supérieures (72%).

Comme on l'a vu, ceux qui bénéficient ou ont bénéficié d'une aide départementale sont moins nombreux (un habitant sur cinq), avec tout de même une répartition relativement homogène sur l'ensemble de la population. **Derrière les chômeurs (56% de bénéficiaires), on relève des taux un peu supérieurs à la moyenne parmi les jeunes et les personnes avec enfants à charge (25%).** Et si l'on se concentre sur les bénéficiaires du RSA, on a là encore une forte proportion de chômeurs (26% de bénéficiaires), d'employés (10% de bénéficiaires), mais on relève également 6% de bénéficiaires au sein des cadres et professions intellectuelles supérieures, soit la moyenne sur l'ensemble de la population du département.



L'opinion générale sur l'évolution de la politique sociale du département



Le social en tête des attentes

Les enjeux médico-sociaux arrivent en tête des priorités des Eurois en terme d'action départementale. Les actions et les aides en faveur des personnes handicapées sont ainsi prioritaires pour une majorité d'entre eux (63%) de même que les actions et les aides en faveur des personnes âgées (57%) et le soutien à l'emploi (57%). Si l'on agrège encore les actions et les aides en faveur des familles en difficulté et de la petite enfance, jugées prioritaires par 52% des habitants, et les

aides sociales en faveur des personnes en difficulté (41%), on mesure bien la place prépondérante de la solidarité, sous ses multiples formes, dans les attentes des habitants à l'égard du Département. Derrière ce faisceau « social », la moitié des habitants interrogés (53%) pense aussi que le Département devrait agir prioritairement sur l'aménagement et l'entretien des routes, et presque autant sur la protection de l'environnement (50%). Dans un même ordre d'idée, la construction, l'entretien et l'équipement des collèges est jugé prioritaire par près d'un Eurois sur trois : 45% des Eurois.

Les Eurois sont favorables à une évolution de la politique sociale du Département, dans une logique de montée en compétences

Si les Eurois voient dans le social une priorité de l'action départementale, ils sont également favorables à des évolutions politiques et idéologiques en la matière. Ainsi, l'idée **d'améliorer la formation des assistantes maternelles et des familles d'accueil fait quasiment l'unanimité (91% y sont favorables)**. La logique serait d'œuvrer à l'intérêt général en favorisant l'optimisation des services et des aides aux bénéficiaires, en évitant les trappes à pauvreté et le maintien dans la précarité. **On mesure ainsi un quasi-consensus autour du fait d'imposer des contreparties aux bénéficiaires du RSA en leur demandant par exemple de travailler**

une journée par semaine au sein d'une collectivité ou d'une association (89%). Toujours dans cet esprit d'optimisation, permettre d'adhérer à une mutuelle de santé départementale à un tarif privilégié est également plébiscité (83% d'avis favorables, jusqu'à 87% chez les 18-24 ans). **Les deux tiers (65%) des habitants du département sont également favorables au développement de la télémédecine** pour compenser le manque de médecins généralistes, et 58% à étendre aux jeunes de 18 à 24 ans le droit de toucher le Revenu de Solidarité Active (RSA). Ce dernier point est peut-être le plus clivant, avec une très forte adhésion parmi les jeunes eux-mêmes (80% d'avis favorables chez les 18-24 ans) et chez les chômeurs (82% d'opinions favorables), mais des avis plus mitigés chez les actifs occupés (55%) ou les plus âgés (56% chez les 65 ans et plus).



* Sondage Ipsos pour la Région Île-de-France par questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 12 mai 2011 auprès d'un échantillon de 961 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La question était alors : « Êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à ce que les bénéficiaires du RSA doivent travailler en contrepartie de leur allocation ? » (réponse de 1 à 5, 1 étant la plus favorable et 5 la plus défavorable).

** Sondage Opinion pour les Brest, Finistère, Côtes-d'Armor et Morbihan par questionnaire auto-administré en ligne du 10 au 11 février 2011 auprès d'un échantillon de 2 002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

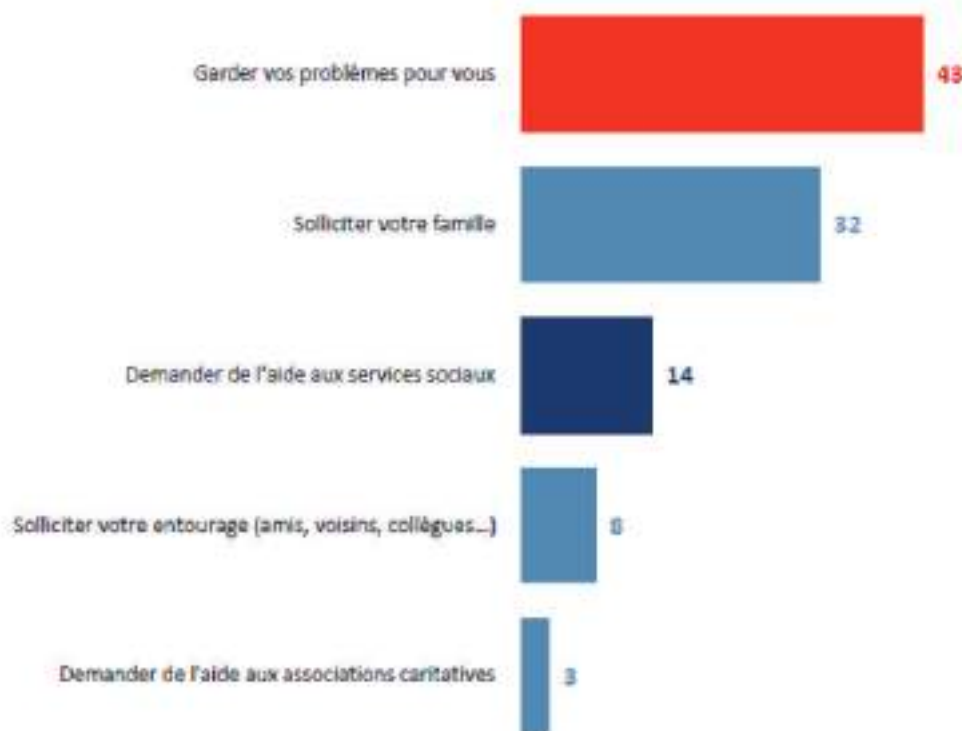
La sollicitation des services sociaux : des acteurs pas toujours très bien identifiés

En cas de difficultés sociales, **le premier réflexe de plus de deux Eurois sur cinq (43%), et particulièrement les plus âgés (52% chez les plus de 65 ans), serait de garder ses problèmes pour soi**. Parmi ces habitants « plus difficile à toucher », moins enclins à demander de l'aide, nous retrouvons également surtout des employés (48%) et des hommes (47%) mais aussi des Eurois bénéficiant pourtant déjà d'aides départementales (50%). Un sur trois (32%) solliciterait sa famille, 8% son entourage, 3% se tourneraient vers les associations caritatives. **Seulement 14% des habitants du département auraient comme premier réflexe de demander de l'aide aux services sociaux**. Même chez ceux qui ont déjà bénéficié d'une aide sociale du département au cours de leur vie, ce taux ne monte « qu'à » 19%.



LA SOLLICITATION DES SERVICES SOCIAUX EN CAS DE PROBLÈME

Question : En cas de difficultés sociales, votre premier réflexe serait-il de... ?

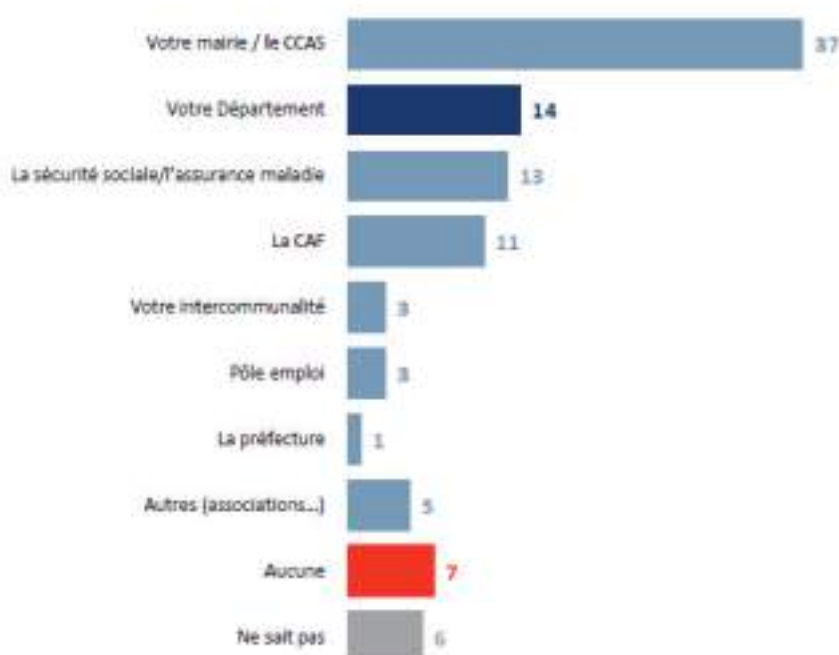




L'IDENTIFICATION DU BON INTERLOCUTEUR EN CHARGE DE L'ACTION SOCIALE

Question : Et plus précisément, si vous deviez vous tourner vers des services sociaux pour avoir une aide ou un accompagnement, à quelle collectivité ou structure vous adresseriez-vous en premier ?

Question ouverte - réponses non suggérées.



L'enquête dévoile peut-être là une difficulté pour les habitants à bien identifier les acteurs de l'action sociale et leur rôles respectifs. L'éclatement des réponses sur le choix d'un interlocuteur semble en tous cas aller dans ce sens. **S'ils devaient se tourner vers des services sociaux pour une aide ou un accompagnement, 37% s'adresseraient ainsi en premier à leur mairie ou CCAS, 14% au Département, 13% à la Sécurité Sociale ou l'assurance maladie, 11% à la CAF.** Se tourner vers le couple commune/Département est ainsi tout de même le premier réflexe de la moitié des Eurois (51%). Ce qui plaide en faveur d'un approfondissement des liens entre Département et communes, essentiel pour la construction d'une politique sociale harmonisée.

Les attentes en matière d'action sociale du Département

Santé, retraite, vieillesse, emploi, enfants... : l'angoisse de l'avenir

Dans l'Eure comme partout en France, la tendance n'est guère à l'optimisme en matière sanitaire et sociale. Les niveaux d'inquiétude mesurés dans notre enquête seraient même presque alarmants. **On relève par exemple dans le département une inquiétude quant à l'accès aux soins non seulement massivement diffusée dans la population (82%), mais aussi particulièrement intense (58% des Eurois s'inquiètent « beaucoup »).** Vient ensuite la question de l'accompagnement et l'autonomie des parents âgés, qui suscite elle un désarroi presque aussi fort : 71% d'inquiétude en moyenne

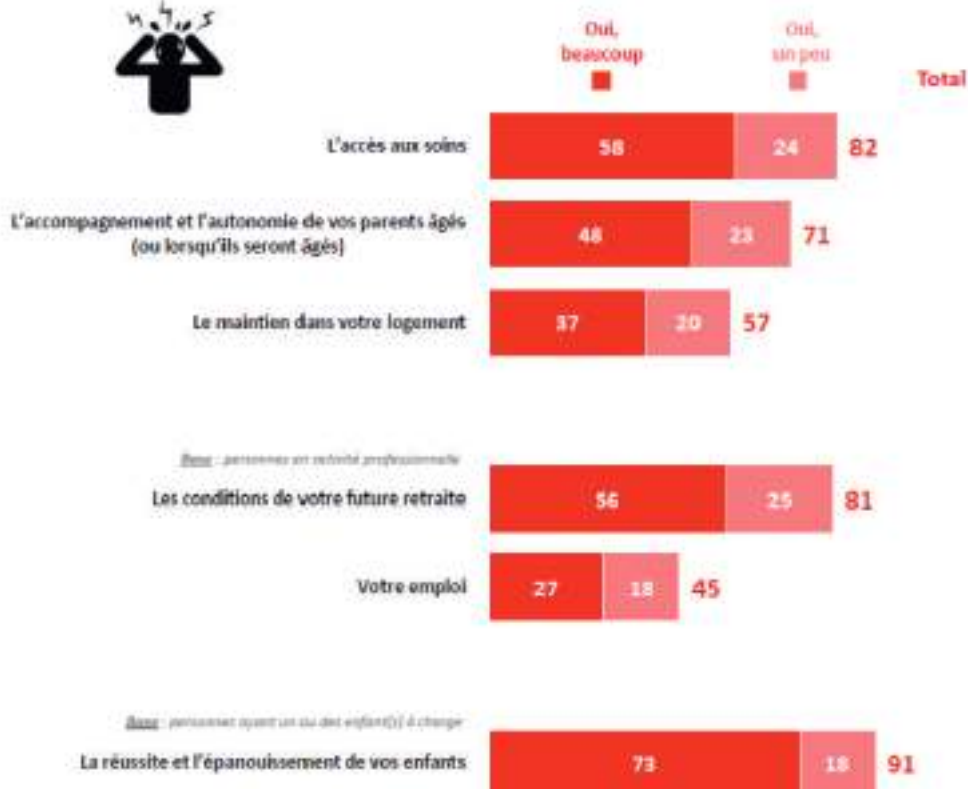
sur l'ensemble du département, dont 48% qui s'inquiètent « beaucoup ». Un peu en retrait mais toujours majoritaires, 57% des habitants déclarent également s'inquiéter pour le maintien dans son logement (37% - soit encore plus d'une personne sur trois - s'inquiètent « beaucoup »).

Les personnes en activité professionnelle s'inquiètent également massivement (81%, 56% « beaucoup ») des conditions de leur future retraite, et à un degré moindre mais toujours fort, pour leur emploi (45%, 27% « beaucoup »). **Quant aux personnes ayant des enfants à charge, 91% d'entre eux s'inquiètent pour l'avenir et l'épanouissement de ceux-ci** (dont les trois-quarts « beaucoup » : 73%). près d'un Eurois sur trois : 45% des Eurois.



LES PRÉOCCUPATIONS DES HABITANTS DE L'EURE

Question : Actuellement, chacun des enjeux suivants vous inquiète-t-il... ?



Solidarité départementale : la hiérarchie des priorités

Le tableau est très sombre et dévoile une angoisse sanitaire et sociale qui dépasse de loin les frontières du département. Pour autant, les attentes de protections et de solutions concernent aussi la collectivité territoriale comme nous pouvons le mesurer après avoir interrogé les Eurois sur l'initiative prioritaire en matière de solidarité s'ils étaient le Président du Département de l'Eure.

L'atomisation des réponses à cette question et la diversité des sujets abordés révèlent l'ampleur et la complexité de la tâche. Le sujet purement « social » est abordé par 22% des répondants, dont en premier lieu la lutte contre la précarité (13% de citations). **La thématique « personnes âgées » est en deuxième position (mentionnée par 20% des Eurois), avec la question précise des aides et soutiens (maintien à domicile, montant des retraites) spontanément citée par 18% des répondants.**

Viennent ensuite les initiatives liées au secteur de la santé (18% de citations, équitablement réparties entre les aides au handicap, l'accès au soin et la lutte contre les déserts médicaux), les initiatives liées à la jeunesse (à 17%, avec notamment la question de l'emploi et de l'insertion qui à elle seule concentre 10% de citations), celles liées à l'urbanisme (17%, dont 10% sur l'aide au logement et les logements sociaux), les propositions autour de l'éducation (14%, dont pour moitié des initiatives pour aider les étudiants), de l'emploi (13%, essentiellement centrées sur la lutte contre le chômage), autour de la famille (13%, notamment autour de la protection de l'enfance, de la petite enfance et des infrastructures, crèches...).

Moins mentionnée, la problématique violences-sécurité ressort quand même spontanément chez 8% des répondants (dont un sur deux aborde plus précisément la lutte contre la violence conjugale et les violences faites aux femmes). De même, les initiatives en matière de transport (développement, accessibilité) sont mentionnées par 7% des Eurois.

L'action départementale : focus thématique



Le logement

Sujet d'inquiétude notamment sur la question du maintien à domicile, évoquée dans les initiatives jugées prioritaires pour l'action départementale (aide au logement et logements sociaux), la question du logement est centrale et au cœur de nombreuses préoccupations. Notre enquête permet de hiérarchiser les attentes. **Proposer des logements d'urgence pour les victimes de violences conjugales est ainsi un objectif qui devrait être prioritaire pour le Conseil départemental selon 71% des Eurois (et 77% des femmes).**

Rendre les logements plus économes en énergie est ensuite jugé prioritaire par 58% des habitants, plus particulièrement les plus âgés (64% chez les 65 ans et plus) et les plus modestes (64% chez les ouvriers). Dans une moindre mesure, **le développement d'une offre de logements meublés pour les jeunes actifs et étudiants est prioritaire pour la moitié des Eurois (48%).** Enfin, « seulement » un tiers pense de même concernant les mesures qui viseraient à favoriser l'accès à la propriété (32%) et un quart juge également prioritaire de démolir les tours et les barres et reconstruire de nouveaux logements à la place (25%).



Les seniors

Le vieillissement est une autre problématique transversale de cette enquête. Sujet majeur, l'aide et le soutien aux personnes âgées est même l'initiative qui revient spontanément le plus souvent quand on demande aux Eurois ce qu'ils feraient en priorité en matière de solidarité, en tant que Président du Département.

En cohérence avec leurs réponses précédentes, **les deux tiers d'entre eux (65%) attendent du Conseil départemental une action sur l'accompagnement et le maintien à domicile des personnes âgées. C'est le cas de 68% des 65 ans et plus mais également de 67% chez les 25-34 ans : la préoccupation est intergénérationnelle.** Viennent ensuite des mesures visant les EHPAD : améliorer la qualité des résidences EHPAD (57%), reconstruire et moderniser les EHPAD (50%), recentrer les EHPAD sur les personnes les plus dépendantes (48%).



La jeunesse et l'enfance

En symétrique aux problématiques « seniors », la jeunesse et l'enfance sont souvent spontanément évoquées lorsque les Eurois réfléchissent sur la thématique de la solidarité. Une très large majorité d'entre eux (78%), et particulièrement les femmes (83%) jugent ainsi qu'il devrait être prioritaire pour le Département de développer les moyens de protection de l'enfance en danger. Ensuite, deux sur trois (64%) estiment également prioritaire de détecter l'autisme chez les très jeunes enfants, 60% d'aider à l'insertion professionnelle des jeunes. En retrait, **le fait d'aider les parents dans leur rôle éducatif fait moins consensus**, tout en étant tout de même jugé prioritaire par 41% des habitants.

Enfin, et même si cela ne ressort pas spontanément dans la liste d'actions à mener en priorité par le Conseil départemental, **l'idée de créer une bourse pour les élèves méritants, sans tenir compte des revenus des parents, est largement approuvée, par 63% des répondants et 74% des 18-24 ans.**

Le point de vue de Gautier Jardon de l'Ifop

Les attentes des Eurois en matière d'aides sociales se révèlent donc aussi fortes que pléthoriques, comme en témoigne la multitude de sujets jugés prioritaires. **Pour le Département, satisfaire ces demandes et répondre à l'ensemble des préoccupations nécessite de résoudre un casse-tête budgétaire certainement très complexe.** Si l'on se fie aux réponses des habitants, le financement participatif pourrait peut-être constituer une piste à explorer : un Eurois sur trois (36%) se déclare en effet prêts à s'investir en donnant de l'argent pour venir en aide aux autres dans son département (et 12% « certainement »). Plus massivement encore, la majorité des habitants (57%) se déclare prête à donner du temps, (25% « certainement »). **Le caractère local des actions et la notion d'aide de proximité semble donc être un bon levier pour recréer du lien entre les habitants du département,** et réactiver dans l'Eure une solidarité que la vie moderne a peut-être aujourd'hui quelque peu dissipé.

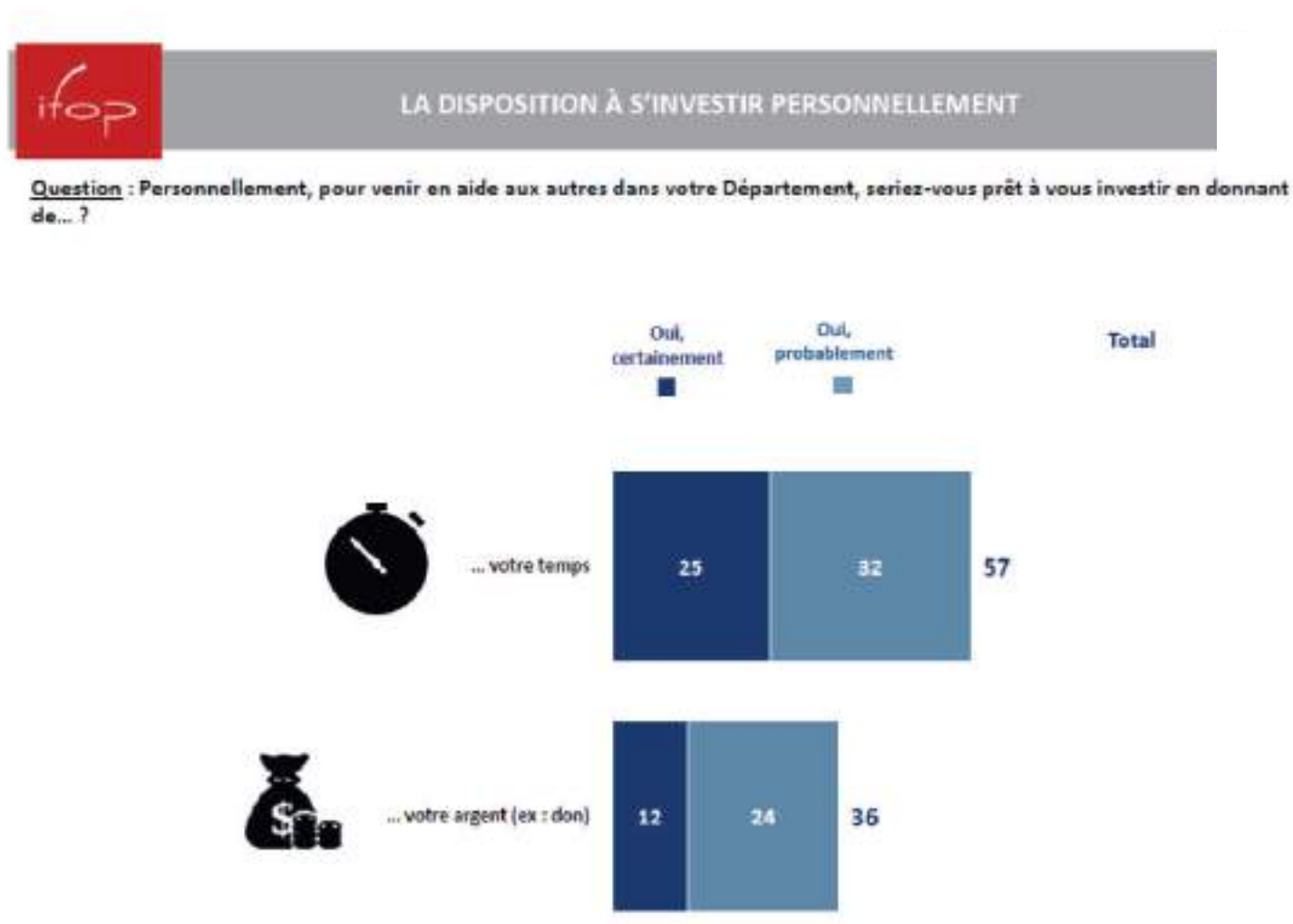


Table ronde : que dit le portrait social ?

Blandine Rautureau, Directrice de l'association « La Source »

Geneviève Mannarino, Conseillère Autonomie ODAS, ancienne Vice-Présidente de la CNSA

Véronique Devise, Présidente du Secours Catholique Caritas France



Blandine Rautureau,
directrice de l'association
La Source à la Gueroulde

Le logement est un fondement de la sécurité de l'enfant. **"Lorsque les parents ont des problèmes de logement, c'est la première inquiétude des enfants".**

Un travail doit être mené sur la mixité des publics. Il convient de veiller à "ce que les enfants qui vont bien soient solidaires des enfants qui vont moins bien. En ruralité, la mobilité notamment pour les activités des jeunes est une question à traiter." Les habitants peuvent se mobiliser et trouver des solutions. C'est un levier.

Sur l'accès au droit, il faut développer le "aller-vers". Certaines personnes ne sont pas en capacité d'agir seules. Ce sont les invisibles. Il faut développer des structures hybrides pour répondre à la complexité des situations.



Geneviève Mannarino,
conseillère ODAS

"La situation des jeunes sans emploi et des moins de 25 ans interpelle. La manière d'aborder les solutions doit répondre à des questions de formation, de logement, de mobilité. **Nous devons sortir d'un travail en silo pour croiser nos politiques.**"



Véronique Devise,
Présidente du Secours Catholique

"Près d'un enfant sur cinq vit dans une famille en situation de pauvreté. **L'accent doit être mis sur l'avenir de nos jeunes.**"

"La fracture numérique est un sujet qui revient sans cesse pour ceux qui ne sont pas équipés ou qui ne maîtrisent pas les outils. Cette fracture ne doit pas être une double peine et empêcher la sortie de la pauvreté."

“L’action sociale se doit d’être lisible” Jean Castex

Les réflexions du Premier ministre Jean Castex sur la politique sociale lors de la journée d'ouverture des Assises des Solidarités de l'Eure

« L'action sociale se doit d'être lisible. Elle doit également se faire au plus près du territoire vers les publics avec le soutien de l'Etat. » Le potentiel économique et les demandeurs d'emploi sont à rapprocher.

« Il convient de réfléchir sur la mise en place d'un plan départemental d'insertion tout en conservant la décentralisation du RSA aux Conseils Départementaux. »

« Utilisons tous nos outils pour les chômeurs de longue durée tout en mettant en place des contrats d'engagement pour les jeunes pour les rapprocher de la sphère du travail et de l'emploi. »

“

Les crises que nous traversons ont eu un certain nombre de conséquences sur les populations, avec des phénomènes de précarité, avec des phénomènes d'exclusion, avec un autre phénomène, sur lequel j'insiste : aujourd'hui la croissance est là.



« Les professionnels du secteur social et médico-social étaient parmi les plus mal payés de toutes les grilles. Il fallait donner les moyens pour que cette négociation entre dans les faits, les fameux 183 euros, notre gouvernement a réalisé la plus forte revalorisation pour les professionnels de santé d'un seul coup depuis 1945. »

« La proximité a de grandes vertus, il faut territorialiser l'action publique de plus en plus. »

« Il y a donc besoin des collectivités territoriales, mais il y a aussi besoin de l'Etat. Parce que la France est la France, et que l'Etat vient rééquilibrer les territoires, vient apporter son soutien à ceux de nos concitoyens qui sont les plus en difficulté. Il faut qu'il soit le moins possible centralisé, le moins possible parisien. L'Etat a ses objectifs, le département a les siens [...] nous avons surtout des objectifs partagés et prioritaires qui ne peuvent pas être déclinés partout de la même manière. Il n'y a pas les mêmes situations dans l'Eure et, par exemple, dans les Pyrénées-Orientales. »

« Notre objectif c'est que les gens qui sont dans une situation d'allocations, de précarité, de difficulté, puissent être le plus possible accompagnés, à partir d'un diagnostic individuel, pour être réinsérés et notamment lorsque, c'est le cas aujourd'hui, l'activité économique repart. »

« Je vous invite à développer un plan départemental d'insertion le plus ambitieux possible. »

« Nous avons déployé des dispositifs spécifiques pour permettre aux entreprises d'embaucher des chômeurs de longue durée, il y a une aide exceptionnelle de 8 000 euros pour les chômeurs de longue durée qui souscriraient à un contrat professionnalisation, il y a une aide de 100 euros pour ceux qui acceptent d'être formés dans les métiers dit en tensions, Utilisez ces outils ! »



« Il faut amener les jeunes vers l'emploi. Je vous rappelle : on a plus de 300 000 emplois qui ne sont pas pourvus en France aujourd'hui, je ne sais pas combien cela fait pour l'Eure. »

« Avant que le découplage du numerus clausus produise ses effets, il faudra quelques années. D'ici-là, il faut trouver tous les moyens : les médecins salariés, les maisons pluridisciplinaires de santé, la télémédecine. »

« Nous avons revalorisé l'allocation adulte handicapé, c'était la responsabilité de l'Etat : elle est aujourd'hui à 900 euros. Notre sujet commun, ce sont les fameuses MDPH. Pour une personne en situation de handicap, en moyenne, il fallait en 2019 4,6 mois pour avoir une réponse lorsqu'on sollicitait une MDPH. En 2021, c'était descendu à 3,9 mois. Il faut sans cesse, pour ces personnes, continuer à nous améliorer. »



“Ces Assises ne sont pas celles du Conseil Départemental mais du Département de l'Eure”

Conclusion de la table-ronde par Anne Terlez, Vice-présidente CD 27 à la santé, à la lutte contre la pauvreté, aux personnes âgées et au handicap

Ce qui nous rassemble ici, c'est notre volonté de construire ensemble un monde plus juste et plus fraternel à l'échelle de notre département. C'est le refus de la pauvreté et de l'inégalité des chances qui excluent, c'est la conviction que la différence est une richesse, la conviction que « à tous, on peut tout » pour reprendre un slogan du Secours Catholique.

Ces Assises ne sont pas celles du Conseil Départemental mais bien les Assises du Département de l'Eure, non pas de la collectivité mais de la communauté que nous formons tous ensemble.

Vous les connaissez bien ces réalités, vous qui accompagnez ces personnes, là où elles en sont, en tenant compte de leur environnement et de leurs capacités.

“Derrière les chiffres éloquentes des enquêtes qualitatives et quantitatives, il y a des réalités, des histoires de femmes, d'hommes, d'enfants, des réalités du quotidien.”

“Derrière les chiffres éloquentes des enquêtes qualitatives et quantitatives, il y a des réalités, des histoires de femmes, d'hommes, d'enfants, des réalités du quotidien”

Les ateliers de cet après-midi ont été l'opportunité de nous interroger sur ce qui fait la complexité de l'action et de l'accompagnement social. Nous avons parlé sans tabou de nos difficultés, de nos épuisements, de nos échecs. Et nous avons aussi évoqué les joies et les réussites : celles qui nourrissent la fierté des personnes qui trouvent ou retrouvent leur pouvoir d'agir, et celles qui nourrissent le « feu sacré »,

comme on dit, des travailleurs sociaux et médico-sociaux, des bénévoles, des élus...

À ce stade, je suis frappée par l'absence de perception par les habitants de notre action, la jeunesse qui semble très éprouvée par la crise sanitaire, l'épineuse question de la santé et de l'impact social de la crise de la démographie médicale... Autre source d'étonnement et donc de réflexion : le désir de rester « à domicile », dans son environnement que nous pouvions imaginer, qui confirme l'orientation que prend la France en matière de « désinstitutionnalisation », mais qui appelle sérieusement à accélérer le mouvement et à changer de paradigme, à bouleverser nos logiques institutionnelles et à sortir de nos zones de confort.

“La territorialisation de nos actions est une urgence”

Ces premiers échanges me confortent dans l'idée que la territorialisation de nos actions est une urgence : un territoire, et même un infra-territoire ne fait pas l'autre. Cette territorialisation appelle la coopération, des alliances, des partenariats ajustés.

La coopération appelle aussi la confiance et la bienveillance ! Combien de fois disons-nous du mal les uns des autres ? Que fait le Département ? Pourquoi la mairie ne répond pas ? Où est l'Etat ? L'éducation nationale se fiche de l'accompagnement des enfants ! La CAF se désengage... Avec un peu d'introspection, chacun de nous peut se reconnaître, moi la première.

Une autre condition de réussite ou plutôt d'amélioration de nos dispositifs c'est la simplification : à bien y regarder, nous passons



trop de temps dans l'administratif... C'est vrai pour les habitants qui renoncent à leurs droits à cause de la complexité des dossiers à constituer, c'est vrai pour les associations qui répondent aux appels à projets, c'est vrai pour les collectivités locales et même pour l'Etat...

"Nous devons à nos concitoyens de l'anticipation, de l'agilité, des réponses concrètes."

Simplifier mais aussi innover : les défis sont tellement importants ! Adaptation de notre société au vieillissement de la population, lutte contre l'exclusion, l'inclusion numérique, l'adaptation au changement climatique (En France, la précarité énergétique touche environ 5,1 millions de foyers, c'est-à-dire plus de 12 millions de personnes), etc. Nous devons à nos concitoyens de l'anticipation, de l'agilité, des réponses concrètes.

Je veux aussi évoquer l'exigence du lien social : Cinq millions de personnes sont seules en France. 12,5 % des Français n'ont aucun réseau social et un Français sur dix se sent exclu, abandonné ou inutile. La pauvreté

reste déterminante dans la solitude : en dessous de 1000 euros par mois, on a deux fois plus de chances d'être isolé.

"Je souhaite que ces assises soient une véritable aventure humaine"

A bien y regarder, notre tâche est immense, les défis colossaux mais passionnants. Je souhaite que ces Assises soient une véritable aventure humaine et qu'elles laissent une large place aux premiers concernés, les habitants.

Enfin, j'aimerais rencontrer ceux qui ne viennent pas vers nous, ne s'expriment pas, renoncent à leurs droits, et puis tous ceux que vous connaissez, qui vous font confiance et accepteront de témoigner de leur parcours pour que notre réflexion, nos perspectives se situent à hauteur d'Homme, pour que le résultat de ces assises soit concret, que nos politiques soient incarnées.



“

*Le même désir
de participer à la
construction d'une
Eure plus solidaire,*

03 Le cycle “autonomie” : Bien vieillir dans l'Eure

Le 29 avril 2022 à Bernay

“Nous devons, tous ensemble, agir pour répondre aux besoins des plus fragiles, des plus vulnérables”

Ouverture du cycle par Anne Terlez, Vice-présidente CD 27 à la santé, à la lutte contre la pauvreté, aux personnes âgées et au handicap

Le lancement des Assises nous a d'ores et déjà permis de dresser un portrait de notre territoire, d'objectiver des constats que nous posons de manière intuitive, à travers notre expertise d'habitants, de professionnels ou d'élus et de partager ce diagnostic.

Il nous a permis aussi de **réfléchir à la fois aux conséquences de la crise sanitaire et aux opportunités d'innovation qu'elle a fait naître**. Nous avons également tenté de briser le tabou de nos échecs et évoqué les capacités d'agir de la puissance publique mais surtout aux partenariats que la solidarité exige de nouer...

Et puis, ces Assises s'inscrivent dans un temps électoral très important : celui des élections présidentielles. Cela tombe bien puisqu'une campagne électorale est toujours une formidable opportunité d'aller à la rencontre de nos concitoyens et des habitants. Ainsi, comme bon nombre d'élus et de militants, j'ai entendu les Eurois dire durant cette campagne présidentielle leurs inquiétudes, leurs angoisses, leurs difficultés à comprendre le monde et leur environnement, l'impossibilité à accéder aux services publics, aux professionnels de santé, l'impact de la crise de l'énergie, leur sentiment de « déclassement » etc..

Ces inquiétudes, ces critiques je les ai aussi entendues ces dernières semaines en sillonnant l'Eure dans le cadre de ces Assises. Mais il faut

être justes, ne pas noircir à outrance le tableau et ne s'arrêter que sur les difficultés ; ces dernières semaines, au fil de mes rencontres, j'ai aussi entendu beaucoup d'expressions d'espoir, de gratitude et vu des initiatives très intéressantes !

J'ai vu aussi du bonheur et du bien-être des personnes visitées et aidées par leur aide à domicile au soulagement des aidants quand ils bénéficient de répit, de la fierté de ce jeune adulte trisomique qui vit dans son propre logement à la mobilisation et la joie des chauffeurs solidaires du Vexin, de la mise en réseau des résidences autonomie aux projets inclusifs des structures médico-sociales...

Partout j'ai trouvé la même envie, le même désir de participer à la construction d'une Eure plus solidaire, des agents attachés au service public, des partenaires mobilisés, des acteurs dynamiques, des salariés passionnés.

Les Solidarités sont déjà à l'œuvre dans notre département. Les résultats du second tour des Présidentielles, ce plafond de verre qui se rapproche depuis 2002, nous invitent, non, nous obligent à prendre chacun notre part de responsabilité. Nous devons, chacun d'entre nous et tous ensemble, agir pour répondre aux besoins des plus fragiles, des plus vulnérables...

À mon sens, ce mandat, aussi bien départemental que présidentiel, sera social, ou bien il ne sera pas.



LE PREMIER CYCLE DES ASSISES : L'AUTONOMIE

P38

Portrait social : identifier les personnes isolées

■ Mathieu Léger, Chef de la division collectivité territoriale - Direction régionale de Normandie, INSEE ■ Didier Lesueur, Délégué général à l'ODAS

Intervention du public et débat

P40

Table ronde : constater et rompre l'isolement

■ Alice Casagrande, Présidente de la Commission pour la lutte contre la maltraitance et pour la promotion de la bientraitance commune au Haut conseil de l'enfance de la famille et de l'âge ■ Annie De Vivie, auteure de « Vieillir debout » ■ Jean-Marc Rigal, Directeur de l'association AMS Saint Martin ■ Etienne Petitmangin, président de la commission autonomie de l'Union Nationale Interfédérale des Oeuvres Privées Sanitaires et Sociales ■ Dominique Libault, ancien directeur de la sécurité sociale, Directeur de l'EN3S, Rapporteur de la mission SPTA

Intervention du public et débat

P44

Focus sur les ateliers d'intelligence collective

P52

Conclusion : "Nous ne pouvons plus parler d'autonomie sans parler d'accès aux soins"

Sébastien Lecornu, Ministre des Armées

Portrait social

par Didier Lesueur, délégué général de l'ODAS et Mathieu Leger, chef de la division des collectivités territoriales

La population des seniors représente **1 eurois sur 4** en 2020, elle pourrait atteindre **1 eurois sur 3** en 2050

A domicile, **43 000 seniors** sont seuls et, par conséquent, davantage exposés à l'isolement



Taux de pauvreté des 60-74 ans (%)



Taux de pauvreté des 75 ans et plus (%)



En 2020, **483 communes** sont dénuées de médecin, **464** n'ont aucun infirmier

Médecins généralistes



1644 places offertes pour **67** structures d'accueil ou d'accompagnement de personnes en situation de handicap

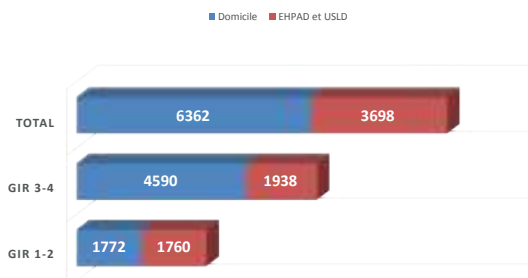


68 000 seniors supplémentaires en 2050, la part des 60 ans et plus passera de **26%** de la population en 2020 à **35%** en 2050 (+9 points)

Afin d'accompagner l'augmentation du nombre de seniors dépendants, près de **1500** emplois supplémentaires pourraient être nécessaires à l'horizon **2030**

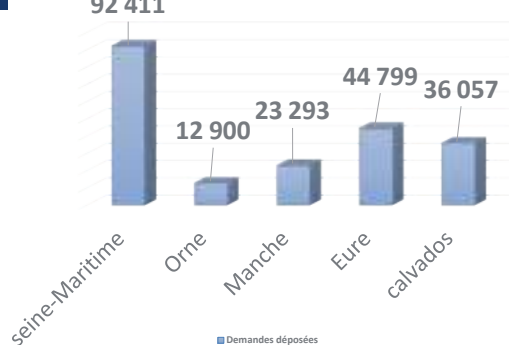
10 000 bénéficient de l'APA et vivent majoritairement à domicile

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'APA SELON LEUR RÉSIDENCE (EURE, 2021)



Une importante offre d'accueil pour les personnes âgées : **7 203** places offertes pour **123** structures d'accueil de personnes âgées

Nombre de demandes déposées en 2020 auprès de la MDPH



Tables rondes

Alice Casagrande, Présidente de la Commission pour la lutte contre la maltraitance et pour la promotion de la bientraitance commune au Haut conseil de l'enfance de la famille et de l'âge | Annie De Vivie, auteure de « Vieillir debout » | Jean-Marc Rigal, Directeur de l'association AMS Saint Martin | Etienne Petitmangin, président de la commission autonomie de l'Union Nationale Interfédérale des Oeuvres Privées Sanitaires et Sociales | Dominique Libault, ancien directeur de la sécurité sociale, Directeur de l'EN3S, Rapporteur de la mission SPTA



Alice Casagrande,
*présidente de la commission
contre la maltraitance au
Conseil de l'enfance de la
famille et au comité national
des personnes âgées.*

Je suis venue parler d'éthique et d'autonomie avec vous. Je vais vous proposer déjà trois réflexions, parce que je situe trois formes de besoin de réflexion et d'étayage éthique, en lien avec ce que nous devons faire, je crois, à savoir construire les capacités de tous, notamment sur le plan éthique, pour vivre ensemble avec nos capacités différentes.

Je dirais d'abord que l'exigence d'une éthique de la discussion va conduire à la co-construction et que **plus les décisions sont épineuses, plus il faut les prendre ensemble.**

Il y a une codécision à mettre en place, à la fois au plan individuel et au plan collectif. Il faut au plan individuel, donner une place centrale à la volonté de la personne. Faudrait-il encore qu'on la connaisse, qu'on la recueille, qu'on travaille avec elle. Et puis il faut, au plan du territoire, piloter les risques ensemble.

Il y a aussi besoin d'espaces de concertation pour les professionnels en première ligne : **les aides à domicile, les auxiliaires de vie sont en effet en première ligne de repérage, de détection de ce qui ne va pas.**

J'ai été bénévole à la Commission d'investigation des violences sexuelles dans l'Eglise catholique. Les victimes que j'ai entendues pendant deux ans et demi avaient pour la plupart d'entre elles plus de 70 ans. Elles avaient un parcours de santé mentale altéré. Elles avaient un parcours d'hospitalisation en psychiatrie, de maladie chronique installée. Pourtant, elles étaient répertoriées victimes de violences sexuelles. C'était une autre catégorie. Et elles étaient âgées. Encore une autre catégorie. Il y a une raison pour laquelle **la définition de la maltraitance est transversale** à tous les publics. C'est qu'en réalité, ce phénomène traverse les âges, les vulnérabilités, et nous avons besoin de le penser ensemble. Mais le penser ensemble, c'est autoriser la prise de parole.



Annie de Vivie,

Fondatrice du site Agevillage.com et du label Humanitude

La première chose est de s'interroger sur ce que veut dire que vieillir, pour soi, où, comment. Si on vieillit avec des pluri, mini, handicaps ou des handicaps qui vont en s'aggravant, que pourra-t-il bien se passer et en quoi l'environnement dans lequel on va vivre va être aidant, bienveillant ou va représenter un obstacle ?

En écho aux démarches d'amélioration continue de la qualité de vie comme le label "AMI DES AÎNÉS" ® de l'OMS, **nous invitons à questionner comment accompagner collectivement les situations les plus difficiles.** Celles où un individu cumule les handicaps lourds, les situations complexes comme les maladies neuro-évolutives, neurocognitives qui désorientent petit à petit et ne permettent plus de se repérer seul dans la société.

Et si l'on déployait des lieux ressources pour ces situations difficiles, des lieux qui ne soient plus des lieux de retrait comme nombre d'Ehpad aujourd'hui. Qui peut le plus peu le moins : alors nous saurions accompagner toutes les formes de situations de handicaps, de maladies, de déficience, d'incapacités

Certains professionnels ont décidé de changer la donne. Ils ont décidé d'être des phares dans la nuit. Ils ont décidé de transformer la donne. L'objectif qu'ils se sont donné, c'est de créer un label, le premier label de bientraitance qui s'appelle le label Humanitude.

Aujourd'hui une trentaine d'établissements et service à domicile sont labellisés Humanitude sur le territoire. Ils témoignent de belles histoires, de beaux récits qui motivent et mettent en mouvements. L'ensemble des professionnels, des citoyens peuvent les visiter et avancer ensemble vers une société bienveillante, concrète et opérationnelle.

Moi, aujourd'hui, j'y crois vraiment.



Jean-Marc Rigal
directeur association
AMS Saint-Martin

Il me semblait important de cheminer avec vous, après plus de 40 années comme travailleur social, sur la voie d'une mise en perspective de l'autonomie jusqu'à l'émancipation des populations socialement accompagnées.

L'Autonomie est une enveloppe de ressources dans laquelle chacun puise pour participer pleinement à des expériences de vie individuelles ou collectives.

Le partage des sensibilités au sein de l'espace social nous implique tous, avec nos atouts ou malgré nous au cœur d'une esquisse de projet de vie qui nous mènera un peu plus loin...

La tentative sans cesse renouvelée de se trouver une place au sein de groupes et d'environnements diversifiés enrichit nos capacités d'Autonomie. Implication, adaptation et accompagnement sont les maîtres mots de ce processus.

En effet l'autonomie se définit d'abord comme la capacité à gérer des limites, des repères et des outils dont on a participé de l'élaboration nourrissant ainsi l'espoir universel d'un légitime accès à un statut émancipateur.

Si l'on se penche alors sur les dynamiques qui favorisent le développement des ressources d'autonomie on perçoit rapidement « la force des fondamentaux ».

Ces mêmes fondamentaux enracinent la quête de l'émancipation, produisant ainsi le sentiment d'une liberté partagée autant pour ceux qui la recherche que pour ceux qui l'accompagnent.....



Didier Lesueur,
Délégué général de l'ODAS,

Attention, en France, les retraités ont plus besoin d'aider, d'avoir une utilité que d'être aidés.

16,9 millions de retraités (en droits directs) et environ 2,5 millions de personnes dépendantes, momentanément ou durablement. Cela laisse une « armée » de 14 millions de personnes disponibles.



Dominique Libault

*rapporteur sur le Service Public
Territorial de l'Autonomie*

La politique de l'autonomie vise à ce que la personne puisse vivre sa vie le plus normalement possible malgré son handicap ou son âge.

De nombreuses propositions existent sur les territoires pour aller dans cette direction, mais souvent les acteurs se parlent peu notamment entre acteurs sanitaires et sociaux. Il faut plus de cohérence dans l'action, plus de condition, plus de simplicité, plus de construction dans le dialogue avec la personne et mettre en place une

prévention populationnelle pour que le droit à l'autonomie soit vraiment effectif.

Le cadre serait la conférence territoriale de l'autonomie présidée par le département et l'ARS à la vice-présidence. Elle devrait viser à mettre en place un service à l'usager fondé sur un cahier des charges national. Mais avec une vraie latitude pour l'organisation territoriale. C'est pourquoi je préconise la création d'un service public territorial de l'autonomie.

Idée mettre en œuvre la convergence en PA/PH

L'enjeu est de parvenir à une stratégie de convergences des politiques sociale et notamment pour les personnes âgées en situation de handicap. Il faut sortir d'une logique de catégorie de population pour aller vers une société globale.

Nous devons sortir d'une logique de dispositifs pour aller vers un accompagnement de vie. C'est une approche qui progresse. C'est plus exigeant. La réponse technique n'est pas suffisante. L'accompagnement dans la réalité de vie permet l'autonomie, la plus petite soit-elle.

Cela change la donne quant à la place donnée à la personne. Elle n'est pas seulement un objet de soin mais un sujet de vie.

La convergence avec la création de la CNSA et du cinquième risque* va dans le sens de l'histoire.

* Le 7 Août 2020, une nouvelle loi a été promulguée et inscrite dans la législation. Elle concerne la création d'une nouvelle branche de la Sécurité Sociale dédiée à l'autonomie. On l'appelle "5ème risque", ou "risque dépendance" ou encore "risque perte d'autonomie".

Focus sur les ateliers d'intelligence collective

Les animateurs des ateliers, acteurs des solidarités du territoire, ont travaillé en commission pour problématiser les enjeux liés à l'autonomie sur le département de l'Eure. À l'issue, 12 ateliers ont été organisés rassemblant plus de 300 participants. Les animateurs ont eux-même choisi la méthode d'animation pour alimenter la réflexion et proposer des solutions.

**L'accès aux droits
des personnes âgées
et des personnes
en situation de
handicap**

**Les établissements :
une révolution qui
se fait attendre
personnes âgées,
personnes en
situation de handicap
vers l'EHPAD du futur**

**Le parcours
de vie des
personnes âgées
et en situation de
handicap**

**L'inclusion du senior
et des personnes
handicapées dans
la cité et lien
intergénérationnel**

**L'attractivité
des métiers du
grand âge et de
l'autonomie**

**Le repérage et la
prévention de la
perte d'autonomie
et du handicap**

**Accessibilité
(mobilité, transport...)
pour les personnes
âgées et en situation
de handicap**

**Lutte contre
l'isolement de la
personne âgée
et de la personne
en situation de
handicap**

**L'inclusion
numérique des
personnes âgées
et handicapées
et lutte contre
l'illectronisme**

**La Scolarisation des
enfants en situation
de handicap**

**L'insertion
professionnelle
des personnes
handicapées**

**Soutenir les
aidants**

Une sélection des dizaines de propositions issues des ateliers...

**L'accès aux droits
des personnes
âgées et des
personnes en
situation de
handicap**

- Généraliser le "Packadom" et créer le réseau social des aînés
- Favoriser la formation et la sensibilisation des acteurs
- Créer une ressource des aides pédagogiques pour les enfants en situation de handicap
- Créer des conventions de coopération territoriale
- Promouvoir la mise à disposition de fauteuils roulants dans les services publics
- Promouvoir la mixité dans les transports scolaires
- Créer un site de partage d'information entre professionnels
- Mettre en place un accueil unique territorialisé
- Mobiliser le service civique des jeunes pour rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées



**Les établissements :
une révolution qui
se fait attendre
personnes âgées,
personnes en
situation de
handicap vers
l'EHPAD du futur**

- Promouvoir et créer l'EHPAD hors les murs
- Diversifier l'offre d'accueil
- Construire un référentiel humanité
- Faire preuve de plus de souplesse au sein de l'établissement pour permettre plus de réactivité et de fluidité
- Mieux communiquer avec les familles et entre établissements

Le parcours de vie des personnes âgées et en situation de handicap

- Replacer les individus au centre des politiques publiques
- Renforcer le maillage et la coordination des acteurs du projet de vie
- Sensibiliser à la fragilité auprès des différents acteurs de terrain (mairie, associations....)
- Favoriser les passerelles entre secteurs de prise en charge
- Lutter contre la rupture de parcours
- Renforcer la veille



L'inclusion du senior et des personnes handicapées dans la cité et lien intergénérationnel

- Remettre les personnes en situation de handicap au coeur des dispositifs
- Favoriser la coordination inter acteurs des liens avec le domaine culturel et artistique
- Mise en place d'un service civique rémunéré pour les personnes âgées
- Mieux adapter les outils et lutter contre le regard négatif en sensibilisant dès le plus jeune âge
- Mettre en place des ateliers intergénérationnels pour favoriser la mixité et les rencontres
- Développer des résidences intergénérationnelles

L'attractivité des métiers du grand âge et de l'autonomie

- Créer un service public de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées
- Créer une plateforme d'accompagnement vers les métiers de l'autonomie
- Promouvoir les périodes de mise en situation professionnelle et le recrutement par simulation
- Développer des Jobdating inversés
- Développer la communication entre la sphère sociale et des soins
- Valoriser les métiers du grand âge et de l'autonomie par une grande campagne de communication
- Mettre en place le compagnonnage dans les EHPAD
- Créer un garage solidaire



Le repérage et la prévention de la perte d'autonomie et du handicap

- Simplifier les démarches administratives
- Accroître l'accessibilité des dispositifs
- Améliorer le temps d'écoute des aidants familiaux
- Laisser plus de libre-arbitre aux acteurs de terrain
- Mutualiser les actions intergénérationnelles qui se font déjà sur le territoire.

**Accessibilité
(logement,
transport...) pour les
personnes âgées
et en situation de
handicap**

- Le maillage et la coordination des acteurs autour du projet de la personne est nécessaire
- Développer des rencontres entre les acteurs territoriaux pour développer les interconnaissances
- Replacer la personne au centre du dispositif
- Adapter le logement au lieu de vie



**Lutte contre
l'isolement de la
personne âgée et
de la personne
en situation de
handicap**

- Mieux accompagner les situations d'isolement : départs à la retraite, veuvage...
- Sensibiliser les nouvelles générations, les familles, les aidants à l'isolement et ses conséquences
- Avoir un schéma synthétique du "qui fait quoi" sur le territoire pour savoir qui contacter en fonction du problème
- Uniformiser et simplifier les dossiers
- Mettre en place une plateforme multiservices au niveau local
- Les intervenants sont multiples à la fois en terme de métiers mais aussi de structures mandataires : simplifier !
- Fluidifier les délais de traitement et les démarches administratives qui se superposent et qui complexifient et retardent les prises en charge.

L'inclusion numérique des personnes âgées et handicapées et lutte contre l'illectronisme

- Créer un guichet unique : une agence du numérique
- Généraliser le "Pack autonomie"
- Ne pas négliger la fracture numérique dans la dématérialisation des démarches
- Mettre à jour les informations sur les sites Internet : souvent obsolètes
- Mutualiser les moyens pour un meilleur accompagnement des personnes âgées et handicapées dans leurs apprentissages du numérique
- Communiquer davantage sur les solutions existantes
- Développer une boîte à outils commune à toutes les institutions pour les professionnels afin de faciliter l'accompagnement
- Créer un café du numérique pour échanger sur les pratiques



La scolarisation des enfants en situation de handicap

- Mieux communiquer sur les solutions et les aides en place
- Sensibiliser les acteurs à l'accueil des élèves en situation de handicap, notamment pendant le temps périscolaire
- Concevoir des établissements scolaires mieux adaptés aux handicaps
- Faire une démarche de recueil des besoins des enfants handicapés
- Favoriser l'accès aux aides techniques tout au long du parcours de vie

L'insertion professionnelle des personnes handicapées

- Proposer un accès à un guichet unique de proximité pour un accès universel à l'information
- Renforcer et amplifier la sensibilisation des employeurs
- Faciliter les passerelles entre les différents milieux sans que les problématiques administratives ou réglementaires soient un frein
- Mobiliser les personnes en retraite pour aider à fluidifier l'insertion professionnelle des personnes handicapées



Soutenir les aidants

- Simplifier les démarches, accroître l'accessibilité des dispositifs et améliorer le temps d'écoute des aidants
- Communiquer davantage sur le rôle et l'importance des aidants afin de sensibiliser aux conséquences de leur implication
- Faire reconnaître le répit de l'aidant comme un droit pour éviter les épuisements
- Une mutualisation des compétences et des moyens est déjà en place : il faut la renforcer
- Proposer des services de bien-être aux aidants pour leur répit
- Développer le baluchonnage (ou relayage) des aidants en développant des aides au maintien à domicile

“Ne pas poser la question de la maltraitance, c’est passer à côté du sujet de l’autonomie dans ces Assises.”

Conclusion du cycle Autonomie par Sébastien Lecornu, Ministre des Armées

Lorsqu’on a fait un sondage pour préparer les assises des solidarités la question de l’accompagnement et du maintien à domicile des seniors est sortie largement en tête. 65% des Eurois interrogés considèrent en effet que ce doit être un objectif prioritaire. 158 000 eurois ont plus de 60 ans.. mais ils seront 31 000 de plus d’ici à 2030. Sur ce sujet de la vieillesse, l’attente est donc considérable. Il y a sûrement dans ce souci de “bien vieillir” une inquiétude collective qui s’exprime pour soi-même ou pour ses parents.

Il y a aussi la question de la maltraitance qui est un peu l’éléphant dans la pièce.

On touche un tabou. On touche à quelque chose de difficile. Il ne s’agit pas de stigmatiser les professionnels qui travaillent. Je propose qu’on prenne cette question avec des gants, calmement en se posant les bonnes questions. Faisons attention à la dérive médiatique qui montre du doigt ceux qui au quotidien rendent ce service si précieux.

Ne pas poser la question de la maltraitance, c’est passer à côté du sujet de l’autonomie dans ces Assises. En lien avec la maltraitance, c’est la question capacitaire face au vieillissement de notre population. La question capacitaire est connectée pour faire face à plus de 30000 séniors qui vont arriver.

Le confinement a montré aux Français le fonctionnement des EHPAD. Nous ne pouvons pas passer non plus à côté de la question batimentaire. Le département s’engage en investissant pour moitié avec l’Etat.

Il faut donc effacer de la carte de l’Eure les établissements les plus vétustes et pour y parvenir, le Ségur de la Santé est une opportunité historique. Pour accélérer cette modernisation le Département s’est engagé sur un financement de 30% des opérations soit environ 46M€ pour un investissement total de 185M€. **Aucun autre département ne s’est engagé sur ce sujet avec l’Etat à une telle hauteur.**

Pour les aides à domicile qui jouent et vont jouer un rôle-pivot dans le maintien à domicile des seniors, nous devons avoir, à l’issue de ces Assises, une vision claire de la stratégie à mettre en place pour améliorer l’attractivité de ces métiers et faciliter les entrées en formation.

Autre urgence, le logement. Avec MonLogement 27, je souhaite que nous investissions dans l’autonomie et dans le maintien à domicile pour tous les publics. Je suis prêt à assumer que quelques territoires soient pilotes sur ce sujet. Il faut mettre en place une stratégie pluriannuelle qui démarrera en 2023 géographiquement différenciée.

Nous ne pouvons parler d’autonomie sans parler d’accès aux soins. Nous répondrons présents.

Vis-à-vis des personnes en situation de handicap, nous devons veiller à simplifier les parcours administratifs. Soyons en confiance avec ces personnes. Cela doit être une sortie d’Assises également. Avec la MDPH, soyons innovants sur ces sujets.



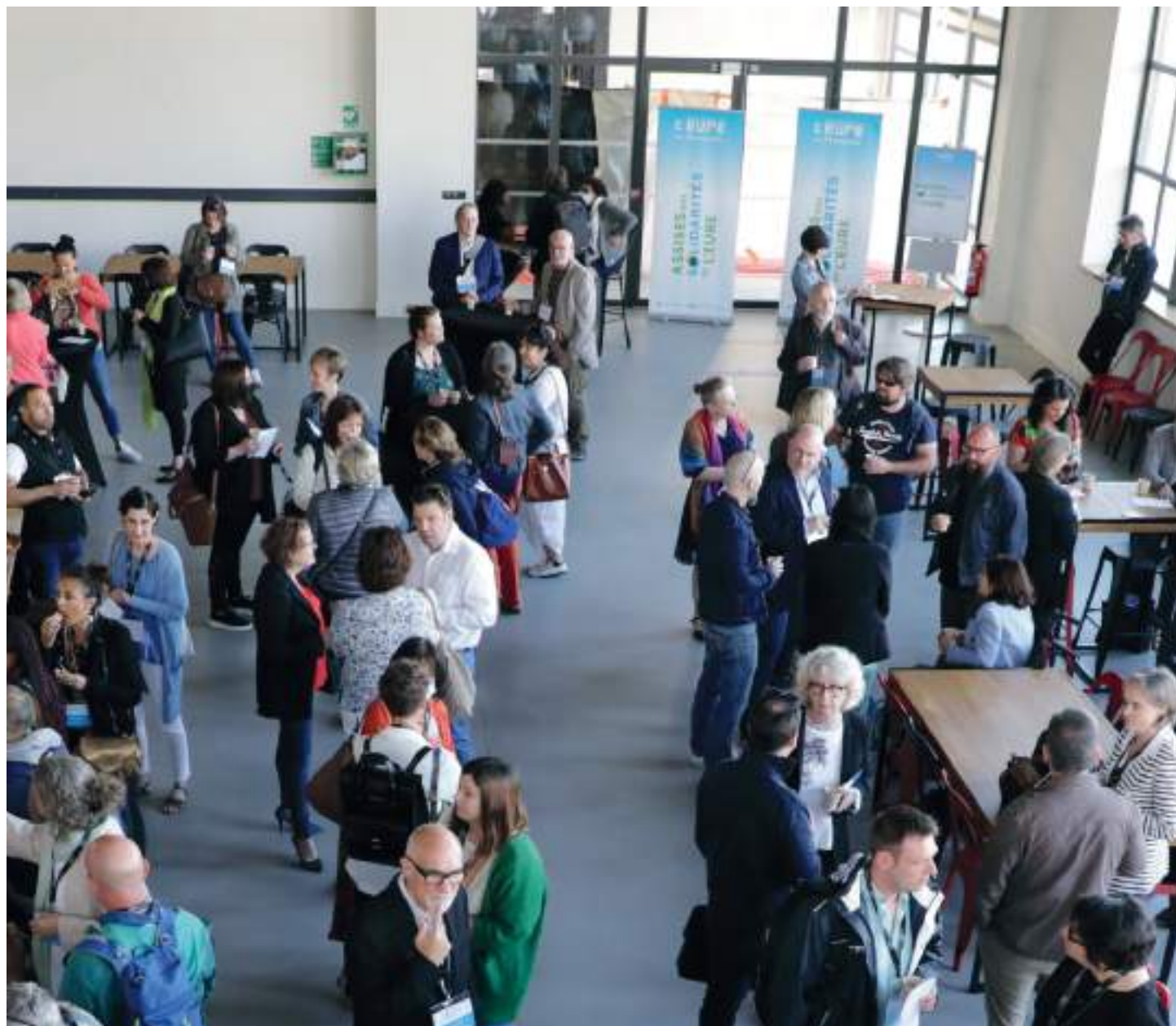


04

Le cycle “Enfance - Familles - Jeunesse” :

Accompagner les familles,
protéger les enfants,
écouter les jeunes adultes

Le 13 mai 2022 à Louviers



“Il n'existe pas une jeunesse, mais des jeunesses”

Ouverture du cycle par Anne Terlez, Vice-présidente CD 27 à la santé, à la lutte contre la pauvreté, aux personnes âgées et au handicap



Le sujet de l'aide sociale à l'enfance pourrait, à lui tout seul, nous occuper pendant des jours. En réalité, je sais qu'il occupe les jours et les nuits des élus du département qui en ont la responsabilité, à commencer par le président du conseil départemental et notre vice-présidente, Martine Saint-Laurent.

Je sais qu'il occupe les jours et les nuits de tous ceux qui ont cette immense responsabilité de protéger ces enfants et ces jeunes : les agents du département et des associations, tous les travailleurs sociaux, les éducateurs, les assistants familiaux mais aussi les services de l'état (de la cohésion sociale à la justice en passant par les forces de l'ordre)...

Malheureusement, l'ASE bashing fait plus de bruit que le travail inouï que vous accomplissez chaque jour pour prévenir, pour protéger, pour accompagner, pour compenser, pour réparer, pour porter... Je sais la charge mentale qui est la vôtre, et je sais aussi votre professionnalisme, votre dévouement. Permettez-moi de vous remercier tous très sincèrement.

Le sujet de la jeunesse fait régulièrement l'actualité

dans les médias « grand-public » comme auprès du monde politique et universitaire. Désormais, il est systématiquement fait mention des difficultés que rencontrent les jeunes, notamment en cette période de crise. **Un certain nombre de travaux s'appliquent à démontrer et illustrer l'état jugé alarmant de la jeunesse française** : en matière de pauvreté, de santé, d'accès à l'enseignement supérieur et la formation, d'accès à l'emploi...mais aussi en termes de projection et de confiance dans l'avenir.

Ces travaux soulignent aussi la très grande hétérogénéité de la jeunesse, être lycéen n'est pas être étudiant, en emploi ou sans emploi ; être jeune dans un milieu urbain dense, en territoire rural isolé ou dans un quartier populaire, ce n'est pas la même chose. On constate aussi des dynamiques diamétralement opposées en termes d'engagement citoyen : entre les jeunes qui s'engagent (autour de la lutte contre le changement climatique par exemple) et des jeunes qui s'isolent. Bref, il n'existe pas une jeunesse mais bien des jeunesses.

Si le sujet fait consensus, si la prise de conscience existe, les réponses à apporter, les actions publiques à mener semblent moins évidentes.

Pourtant, c'est une des préoccupations majeures des eurois, comme l'a démontré l'enquête IFOP que nous avons réalisé pour préparer ces Assises.

C'est pour cela que nous avons choisi d'embrasser le sujet largement : petite enfance, enfance et jeunesse, comment bien grandir dans notre département ?

Avec en point de mire, **la volonté ferme de permettre à celles et ceux qui sont notre avenir de construire le leur.**



LE DEUXIÈME CYCLE DES ASSISES: ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

P58

Portrait social d'un département plutôt jeune

I Didier Lesueur, Délégué général à l'ODAS

Intervention du public et débat

P60

Table ronde : comment soutenir les parents ?

I Anne Raynaud, Médecin, Fondatrice de l'Institut de la Parentalité et psychiatre (théorie de l'attachement) I Annette Glowacki, Psychopédagogue, Présidente de l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux, ancienne Présidente de l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée I Marie-Paule Martin-Blachais, Médecin Ancienne directrice du GIP Enfance en danger (119 + l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance) de 2009 à 2015 I Myriam Boulanger, Directrice générale de l'association les Fontaines I Hakim Sahnoune, Directeur de secteur, Etablissement Moissons nouvelles I Marie-Agnès Feret, Conseillère enfance à l'ODAS

Intervention du public et débat

P64

Focus sur les ateliers d'intelligence collective

P71

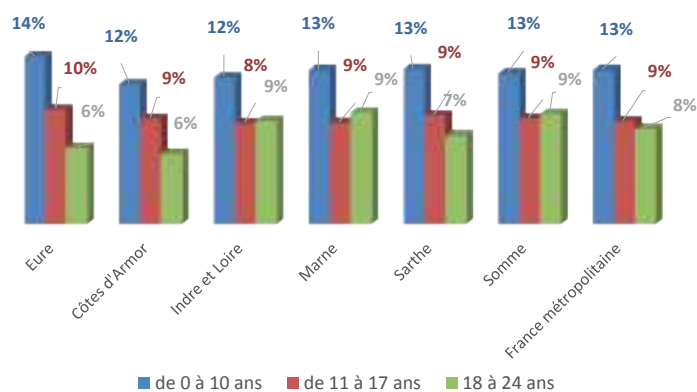
Améliorer la sortie de l'ASE des jeunes majeurs : un objectif de ces Assises

Martine Saint-Laurent, Vice-présidente à la famille, à la protection de l'enfance et à l'égalité femme/homme

Portrait social

par Didier Lesueur, délégué général de l'ODAS

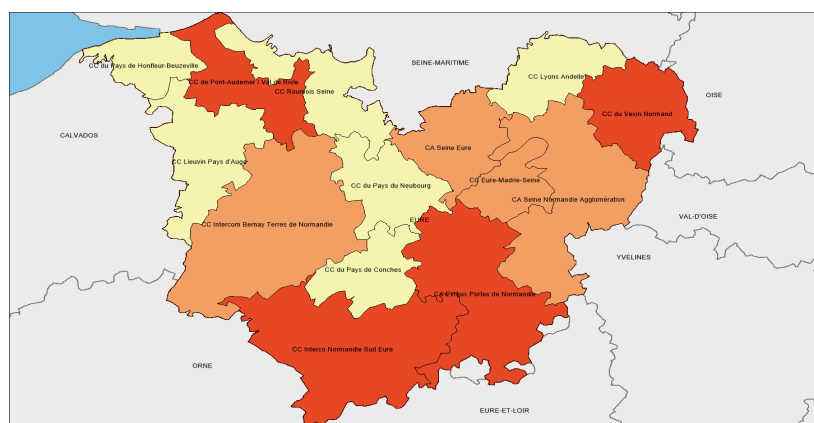
L'Eure est un département plutôt jeune



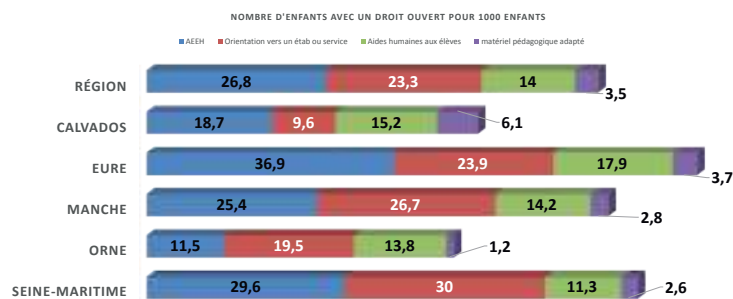
Répartition des jeunes de 11 à 14 ans



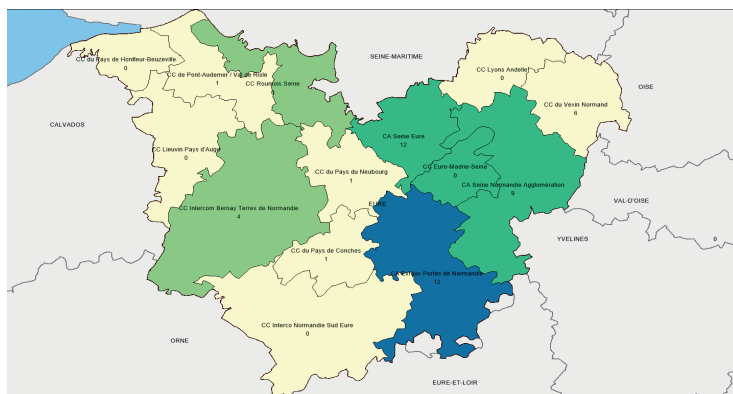
Des familles monoparentales allocataires de la CAF surtout installées dans le Sud



Un nombre d'enfants avec un droit ouvert à la MDPH au-dessus de la moyenne régionale



Un nombre important de bénéficiaires de l'AEEH dans le sud-est et au nord du département



Une augmentation importante des informations préoccupantes

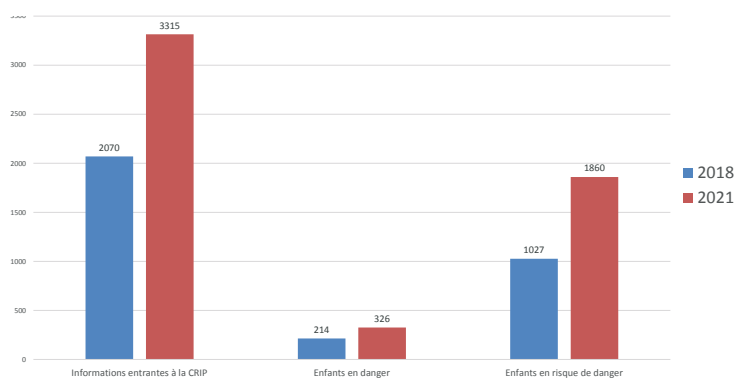


Table ronde

Anne Reynaud, Médecin, Fondatrice de l'Institut de la Parentalité et psychiatre (théorie de l'attachement) | Annette Glowacki, Psychopédagogue, Présidente de l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux, ancienne Présidente de l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée | Marie-Paule Martin-Blachais, Médecin Ancienne directrice du GIP Enfance en danger (119 + l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance) de 2009 à 2015 | Myriam Boulanger, Directrice générale de l'association les Fontaines | Hakim Sahnoune, Directeur de secteur, Etablissement Moissons nouvelles | Marie-Agnès Feret, Conseillère enfance à l'ODAS



Anne Reynaud,

Médecin, Fondatrice de l'Institut de la Parentalité et psychiatre (théorie de l'attachement)

La transformation sociétale touche en particulier la famille. Sa structure a évolué avec des foyers désorganisés, de plus en plus de familles monoparentales, et un éloignement des grands-parents. Le parent se retrouve ainsi isolé et démuni face à des enjeux de fonctions parentales complexifiées.

Dans un tel contexte, comment soutenir la fonction parentale ?

En nous appuyant sur la théorie de l'attachement, nous pouvons envisager les réponses à apporter aux familles, en intégrant la compréhension des besoins fondamentaux de l'enfant.

Cette lecture théorique nous explique que le méta-besoin de sécurité est au cœur de la construction des liens d'attachement. Enfant comme adulte, ont besoin de savoir qu'en cas de danger ou de menace, il va recevoir le réconfort d'une personne en capacité de lui apporter la sécurité. Il va pouvoir trouver son équilibre émotionnel. Apprendre à l'école, comprendre ses émotions, demander de l'aide, chercher des solutions à ses difficultés.

La peur est donc au cœur de très nombreux enjeux relationnels. Les parents ont souvent développé un processus de défiance, vis-à-vis de propos ou d'attitudes, qui pourtant ont pour objectif de venir les aider. Nos postures professionnelles, notre propension à pointer ce qui dysfonctionne, est vécu par ce public fragile, comme une source de menace. Impossible alors pour eux, de se saisir des

dispositifs de soutien qui leur sont proposés.

En passant par ce que nous pourrions appeler le « confetti positif », il est possible de passer par la conciliation de savoirs et obtenir l'alliance éducative. Equipés de cette « lunette attachement », nous pouvons alors nous engager dans un accompagnement ajusté aux besoins des enfants et de leurs figures d'attachement.

Nous pourrions ainsi nous appliquer à construire une chaîne de sécurité, sur laquelle, les parents pourront adosser leur fonction parentale. Pour cela, nous devons sortir de nos fonctionnements trop souvent cloisonnés, pour entrer dans un processus de responsabilité partagée.

L'enfant a besoin d'au moins une figure d'attachement, avec un idéal de 3 à 4 figures. Arrêtons de mettre en compétition les figures de l'attachement et d'instaurer une compétition entre les parents biologiques, l'éducateur, la famille d'accueil.

Les ruptures de ces parcours sont de véritables traumatismes d'attachements, qui sont extrêmement difficiles à prendre en charge sur un plan thérapeutique. Il est possible de prendre en charge les séparations, mais pas les ruptures. Soyons très soucieux de ce que nos décisions induisent sur le psychisme de l'enfant. Les soins ne peuvent pas tout réparer.



Marie-Paule Martin-Blachais,

*Médecin Ancienne directrice
du GIP Enfance en danger
(119 + l'Observatoire National
de la Protection de l'Enfance)
de 2009 à 2015*

Que sont les besoins fondamentaux pour qu'un enfant grandisse et s'épanouisse dans un environnement bienveillant pour son bien-être ?
Que ce soit sur le plan administratif, judiciaire ou civil, toute décision doit prendre en compte l'intérêt supérieur de l'enfant comme principe matriciel préalable.

La Convention internationale des droits de l'enfant fonde le droit à la puissance publique d'intervenir dans la sphère privée. Elle a un droit de regard sur l'exercice de la parentalité.

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance introduit que tous les acteurs sociaux, culturels, sportifs, de la santé, de l'éducation, des loisirs, y compris non spécialisés dans la protection de l'enfance, contribuent à la politique publique de la protection de l'enfance.

La loi du 14 mars 2016 conforte la nouvelle doctrine de protection de l'enfance centrée sur la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant, ses droits et son intérêt supérieur

Le 1^{er} besoin est constitué des besoins physiologiques et de santé.

Le 2^{ème} besoin est le besoin de protection contre toute forme, que ce soit dans son environnement familial ou extérieur.

Le 3^{ème} besoin est le besoin affectif et relationnel.

Ces trois besoins constituent le Méta-Besoin de sécurité conditionnant le développement des potentialités et le bien-être de tout enfant.



Myriam Boulanger,

*Directrice générale de
l'association les Fontaines*

Nous avons à décroiser les actions et innover afin de préserver et de favoriser les parcours des enfants confiés : 1 jeune sur 3 accueilli en ITEP bénéficie d'un accompagnement de l'ASE. La proportion d'enfants issus de la protection de l'enfance qui bénéficie d'une mesure MDPH est en constante hausse.

Il faut intervenir le plus précocement possible au sein des familles, à partir des mesures alternatives au placement telles que les mesures d'observation et de soutien à la parentalité et les mesures de protection avec maintien à domicile...

Des formations des professionnels de la protection de l'enfance sont nécessaires pour assurer le repérage des crises, des troubles pour mieux anticiper la crise : acculturation et sémantique.

Un travail important doit être mené pour réduire les ruptures de parcours scolaires. Des ateliers de remobilisation sont en réflexion. Il serait nécessaire de s'appuyer sur les compétences d'un professionnel de l'insertion dans les MECS afin de construire des projets individuels de formation, d'apprentissage et d'insertion professionnelle.

Les mesures alternatives au placement s'intensifient dans la stratégie nationale de la protection de l'enfance en favorisant le maintien à domicile en mettant en place des actions d'observation et de soutien à la parentalité.

La reconnaissance par les pouvoirs publics de nos associations d'accueil et d'hébergement est une bonne chose.

Les éducateurs deviennent parfois sans s'en rendre compte des adultes significatifs et référents dans la trajectoire de vie des enfants, en dépit de l'adversité que leur a réservé la vie. La culture commune de l'accompagnement et de la poursuite de parcours doit être mise en place.

Le soin faisant défaut dans les MECS, il faut avoir recours à la médecine de ville dans un département où il est de plus en plus difficile d'accéder aux soins.

En réponse à ce constat l'association a mutualisé l'ensemble de ses ETP afin de proposer un ETP complet de médecin psychiatre. Donc nous avons ouvert un poste de directeur du soin.

Nous envisageons la création d'ateliers de remobilisation avec pour objectif de travailler un projet de formation, soit une formation classique, soit une formation via l'apprentissage. De mettre en place des stages pour les jeunes.

Toutefois, ce déploiement d'ateliers va nécessiter des moyens en journée que nous n'avons pas forcément sur les maisons d'enfants à caractère social. L'idéal, ce serait de créer un poste de chargé d'insertion professionnelle de façon à pouvoir faire le lien avec la scolarité et le milieu dans l'insertion.

Et enfin, j'en terminerai avec un quatrième constat sur les visites encadrées qui sont en nette évolution et toujours à la hausse



“La majorité des enfants suivis par l’ASE sont issus de familles populaires et pauvres.”



Marie-Agnès Féret,
Chargée d'études
enfance-famille à l'ODAS

On parle beaucoup de prévention mais sur le terrain, ce n'est pas une priorité incarnée. **84 % des budgets de la protection de l'enfance sont liés au placement.** Lorsqu'on parle d'aide sociale à l'enfance, en réalité, on parle principalement des enfants placés alors qu'ils ne représentent qu'une petite minorité.

L'ODAS mène une recherche-action sur la prévention auprès des parents avec 8 départements. Le sujet est de savoir comment on met en place des coopérations éducatives pour sortir d'une logique de guichet individuel.

Ces coopérations éducatives existent dans les schémas et les conventions mais la réalité est différente sur les territoires. Mettre en place des coopérations éducatives est un objectif qui doit être porté dans les territoires devant être portés sur les territoires en prenant en compte les temporalités différentes de chaque institution.

Les parents déplorent le peu de confiance que les professionnels leur accordent. Ils s'étonnent également du manque de dialogue entre l'éducateur en MECS, l'assistante sociale. **Depuis la loi de 2007, le secret partagé est autorisé dès lors que les informations sont utiles à l'accompagnement de l'enfant et de la famille.**

La majorité des enfants suivis par l'ASE sont issus de familles populaires et pauvres. L'accompagnement de l'enfant devrait aussi porter sur le logement, l'insertion, l'emploi la gestion du budget.

Focus sur les ateliers d'intelligence collective

Les animateurs des ateliers, acteurs des solidarités du territoire, ont travaillé en commission pour problématiser les enjeux liés à l'enfance sur le département de l'Eure. A l'issue, 12 ateliers ont été organisés rassemblant plus de 300 participants. Les animateurs ont eux-même choisi la méthode d'animation pour alimenter la réflexion et proposer des solutions.

**Accompagner la
parentalité**

**Les modes
d'accueil de la
petite enfance**

**Grandir dans la
ruralité**

**Accompagner et
prendre en charge
l'enfant placé**

**La prise en
compte des
besoins de santé
des enfants**

**Faire sa vie en
fonction de son
projet : se projeter
et se réaliser**

**Comprendre la phase
de développement
de l'adolescence**

**Pourquoi et
comment signaler
un enfant en
danger**

**L'engagement
pour les autres,
pour aider à
grandir**

**La place du sport et
de la culture dans le
développement de
l'enfant**

Une sélection des dizaines de propositions issues des ateliers...

Accompagner la parentalité

- Organiser des cafés-discussion avec des parents sur des thèmes définis par les parents
- Organiser des ateliers de préparation à la parentalité pour créer plus de liens et lutter contre l'isolement potentiel de certains
- Organiser des ateliers parents/enfants autour d'activités (cuisine, lecture...) afin de leur créer un nouvel espace d'échange
- Création d'un répertoire des dispositifs existants à destination des familles et des professionnels.
- Développer une plateforme parentalité, c'est-à-dire une application mobile sur le modèle de « La Grande Equipe » à destination des parents (outil de communication et d'échanges)
- Faciliter le soutien aux parents par le développement d'un numéro unique "Allo parent"



Les modes d'accueil de la petite enfance

- Promouvoir les accueils occasionnels et de répit auprès des parents
- Développer une offre d'accueil structurée et diversifiée sur le territoire, dont la formule de l'offre de répit.
- Faire connaître le métier des TISF (technicien de l'intervention sociale et familiale).
- Déploiement des TISF qui interviennent à domicile.
- Créer un outil de communication type répertoire des dispositifs existants localement.

Grandir dans la ruralité

- Développer des structures mobiles, d'appui aux parents et aux jeunes, itinérantes comme les mini-bus.
- Renforcer les solutions de transports dans la ruralité, notamment le covoiturage.
- Expérimenter des solutions alternatives à la voiture.
- Maintenir et développer des actions de prévention à travers des ateliers langage, des forums « Ménage ta santé ».
- Développer des unités mobiles de soins
- Rendre plus lisible l'offre existante et mobiliser pour cela les collectivités territoriales et les offices du tourisme.



Accompagner et prendre en charge l'enfant placé

- Clarifier davantage les profils des enfants afin de leur assigner des profils d'Assistants Familiaux adaptés à leur situation
- Maintenir les liens entre fratries.
- Trouver des relais auprès de la famille élargie
- Mettre en place une forme de tutorat et d'entraide entre assistants familiaux afin de réduire le sentiment de solitude
- Davantage penser au retour de l'enfant dans sa famille
- Anticiper la sortie et l'insertion avant 17 ans à travers des entretiens

La prise en compte des besoins de santé des enfants

- Ateliers bien-être pour les mères
- Soutenir le développement du langage par la lecture
- Développer l'éducation au numérique
- Ouvrir des accès pour les plus démunis (aide alimentaire..)
- Créer des lieux de rencontre multi professionnels
- La médiation familiale gratuite
- La ludothèque gratuite
- Un pôle santé orienté sur les difficultés de l'apprentissage



Faire sa vie en fonction de son projet : se projeter et se réaliser

- Mieux coordonner les acteurs
- Passer de la culture de l'échec à la culture de l'essai
- Evaluer les besoins des enfants sur-mesure
- Avoir un lieu d'écoute et de conseil
- Mieux identifier les besoins éducatifs et les fragilités
- Développer des réseaux associatifs scolaires
- Développer la scolarité à l'hôpital

Comprendre la phase de développement de l'adolescence

- Favoriser l'accès à l'information sur l'identité de genre tout en la sécurisant au préalable car les jeunes ont parfois des idées reçues
- Accompagner l'exploration des réseaux sociaux par des clubs informatique dans les services enfance/famille
- Renforcer les repères des adolescents sur les salaires, les métiers, les exigences professionnelles
- Créer des mini entreprises dans les collèges pour responsabiliser les adolescents.
- créer un guide de l'adolescence pour les parents et un guide du parent pour les adolescents



Pourquoi et comment signaler un enfant en danger

- Développer les interconnaissances entre acteurs de terrain
- Faire des vidéos pédagogiques tous publics pour la tv, des pubs pour le cinéma, des pancartes et affiches visant à sensibiliser le public sur le sujet de la protection de l'enfance
- Créer une ligne téléphonique dédiée aux professionnels du secteur
- Créer un guide d'information sur les dispositifs existants
- Mettre en place un référentiel commun à propos des informations préoccupantes

L'engagement pour les autres, pour aider à grandir

- Mobiliser les jeunes à travers des projets qui les stimulent, avec l'appui des commerçants locaux, des communes, des campings
- Ecouter leurs désirs en s'appuyant sur les personnels d'encadrement sportifs, de la communauté éducative, des radio jeunes.
- Ouvrir les jeunes à des projets humanitaires, par exemple en solidarité avec l'Ukraine.
- Mener une enquête sur les centres d'intérêt des jeunes.
- Créer un « diplôme de l'engagement », des fonctions d' « ambassadeurs environnementaux » et d' « assesseurs jeunes ».
- Créer une journée de l'engagement.



La place du sport et de la culture dans le développement de l'enfant

- Rendre les transports gratuits pour les enfants
- Développer des « minibus sportifs »
- Visiter des conservatoires
- Découvrir de nouveaux sports
- Créer des communautés éducatives à l'échelle des bassins de vie (EPCI) qui rassembleraient élus, associations et des citoyens

"Améliorer la sortie de l'ASE des jeunes majeurs doit être un objectif de ces Assises"

Martine Saint-Laurent, Vice-présidente à la famille, à la protection de l'enfance et à l'égalité femme/homme

L'Eure est le département le plus jeune de toute la Normandie. Le Département donne tous les atouts à sa jeunesse pour s'épanouir, réussir (avec un plan de reconstruction des collèges de 215M€ et 300 écoles primaires rénovés) mais il est avant tout celui qui doit les protéger. De plus en plus d'enfants sont placés sous la protection du Département et, dans 80% des cas, sur décision de justice. Plus de 2000 enfants sont confiés à l'ASE, il n'y en n'a jamais eu autant.

Cette augmentation dit beaucoup des difficultés sociales, des violences qui existent au sein des familles qui sont souvent les plus pauvres. **Repérer ces enfants victimes de maltraitements de toute sorte et les protéger plus rapidement en améliorant nos dispositifs d'alerte voilà l'un des enjeux de ces Assises.**

Ainsi, concernant les informations préoccupantes, sur certains territoires, le nombre d'évaluations demandées au service social a augmenté de 26% par rapport à 2020, entraînant une surcharge de travail et des délais de traitement beaucoup plus longs par les travailleurs médico sociaux.

Les délais de traitement de la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) se sont réduits considérablement mais la mise en place des mesures est encore trop longue lorsqu'on sait que la vie d'un enfant est peut-être en danger.

Là aussi il faut réfléchir, tous ensemble, à des organisations plus efficaces, des circuits plus courts.

Il faut aussi parler des jeunes majeurs et des sorties de l'ASE. En effet, 2082 enfants sont placés sous la protection du département... mais 276 d'entre-eux sont, en fait, des jeunes majeurs âgés de 18 à 20 ans. Ce chiffre est à retenir car il est très important. Il montre que contrairement à certaines idées reçues qui sont souvent relayées par les Réseaux sociaux : NON le Département ne cesse pas de s'occuper des enfants le jour de leurs 18 ans...



Au contraire, pour tous ceux qui le souhaitent, l'accompagnement peut se poursuivre avec un contrat jeune majeur. Mais tous, loin de là, ne veulent pas forcément que le Département continue de leur tenir la main. C'est une réalité : après des années passées de foyers en familles d'accueil, il y a souvent un rejet de l'institution et aussi, à cet âge, une envie d'être autonome, libre... Ce qu'on appelle les sorties sèches de l'ASE est un sujet grave. **Mais comment continuer d'accompagner ces jeunes, souvent contre leur propre volonté, et éviter qu'ils ne se perdent ? Nous devons tous y réfléchir.**

Selon un rapport de la fondation Abbé-Pierre : un quart des personnes sans-abri nées en France sont d'anciens enfants placés auprès de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), soit plus de 10 000 personnes.

L'enjeu des "sorties de l'ASE" est donc central et dépasse cette seule journée "protection de l'enfance" pour tendre vers la lutte contre la pauvreté. Au terme de ces Assises, ce n'est pas un énième livre blanc qui doit être produit mais un programme d'actions concrètes qui sera déployé sur la durée du mandat.

“

*Il faut que
l'entreprise et le
social constituent
un seul et même
écosystème.*



05

Le cycle “Insertion” : Soutenir les demandeurs d'emploi

Le 24 juin 2022 à Vernon

“S’installer dans le RSA c’est risquer de basculer dans la pauvreté” Stéphanie Auger

Vice-présidente du département de l'Eure, en charge de l'emploi, de l'insertion de l'économie sociale et solidaire.

Nous parlons très souvent de l'insertion sans prendre le temps d'appréhender ses modalités et de mesurer l'impact des politiques mises en œuvre.

Les assises sont l'occasion de s'acculturer collectivement aux enjeux de l'insertion, de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté. Dire que le Département est pilote de l'insertion revient à se donner les moyens d'agir et de peser sur les enjeux de lutte contre la précarité notamment en développant la prévention et la détection précoce des risques de pauvreté et de privation.

Cela implique également d'impulser une nouvelle dynamique de diagnostic des besoins des personnes pour renforcer leur connaissance et mieux y répondre en mettant en adéquation nos politiques d'insertion respectives grâce à un véritable partenariat local reposant sur une animation territorialisée.

Bien sûr, la meilleure manière de sortir de la précarité c'est de vivre décemment avec un revenu du travail.

L'emploi reste en effet un des principaux leviers à activer. C'est pourquoi le département a investi sur la création de Job 27 qui lui permet de se doter d'un véritable outil d'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi durable mais surtout de créer des passerelles entre le monde des entreprises et celui du social

L'heure n'est plus de faire la liste à la Prévert, ni de simplement s'écouter mais plutôt de confronter nos

idées pour repenser nos politiques d'aujourd'hui et de demain. Bien sûr la réussite d'un tel projet repose sur la prise en compte de la singularité de chaque situation, en développant la relation la confiance, l'estime de soi mais également en responsabilisant chaque personne dans la construction de son projet.

Au-delà de la levée des freins à une insertion durable, il s'agit d'un véritable changement de paradigme reposant sur la responsabilisation de chaque partie prenante mais également la promotion de la réciprocité en rendant obligatoire la conclusion d'un contrat d'engagement réciproque (CER) qui reste l'outil indispensable de formalisation des parcours des bénéficiaires du RSA.

Ce paradigme induit une refondation de notre politique d'accompagnement des bénéficiaires du RSA pour la rendre plus efficace et plus respectueuse du juste droit. Car, le RSA, c'est une allocation mais c'est également une obligation de s'inscrire dans une démarche d'insertion permettant d'en sortir. Il se situe en outre dans le prolongement de la volonté du Département de faire de l'Eure, un département d'expérimentation et d'innovation sociale.

À ce titre, des sujets d'expérimentation du bénévolat ou des heures d'intérêt collectif, de maintien du cumul du RSA avec un revenu de formation, de la contrepartie RSA et tant d'autres sont en études et devront se concrétiser.



LE TROISIÈME CYCLE DES ASSISES : INSERTION ET RETOUR À L'EMPLOI

P76

Portrait de la privation matérielle et sociale dans l'Eure

I Didier Lesueur, Délégué général à l'ODAS

Intervention du public et débat

P78

Intervention du ministre du travail et analyse des experts de la cour des comptes

P80

Table ronde : comment reprendre et redonner confiance

I Muriel Mouchard, directrice du CIBC, Jean-Claude Placiard, Conseiller ODAS, I Eric Lubert, responsable développement Normandie Germinal I Ysos, Jean Michel Costasèque, président directeur général du KNCO

Intervention du public et débat

P82

Focus sur les ateliers d'intelligence collective

P97

Conclusion : “la contrepartie volontaire, un sujet sur lequel nous devons avancer”

Sébastien Lecornu, Ministre des Armées

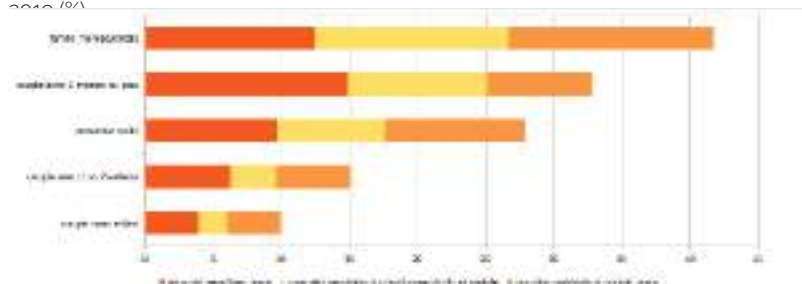
Portrait de la privation matérielle et sociale dans l'Eure

par Didier Lesueur, délégué général de l'ODAS

13% de taux de privation matérielle et sociale

1 personne sur 5 est en situation de pauvreté monétaire ou de privation matérielle ou sociale

Pauvreté monétaire et privation matérielle et sociale selon le type de ménage en 2020 (%)

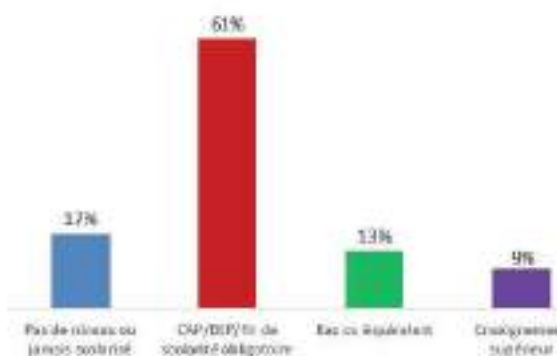


Projets de recrutement 2022 dans l'Eure



28 111 personnes vivant du RSA au 31 décembre 2021

Une part importante de personnes ayant un niveau de formation très faible

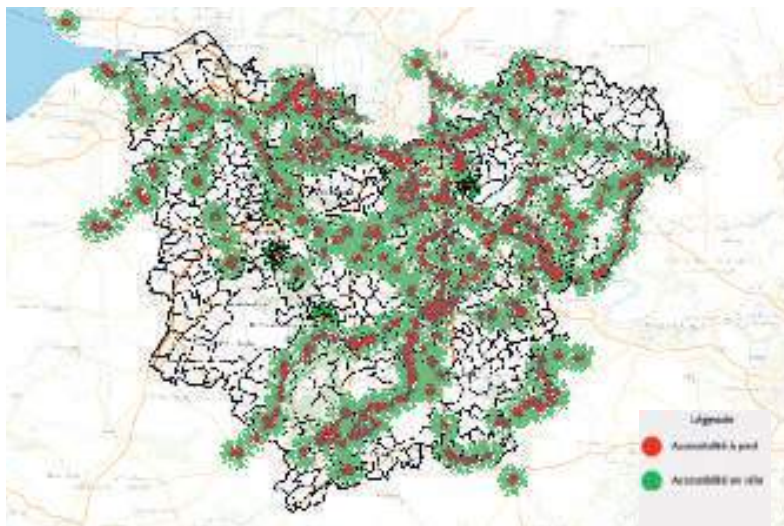


L'ancienneté médiane
du RSA est de **3,5 ans**

8 673 personnes ont
contractualisé avec un
référént social fin 2021,
soit **34%**

■ **Près de 6 000** allocataires
et conjoints du RSA
orientés à Pôle emploi

■ Accessibilité des gares et arrêts de bus régionaux dans
l'Eure en 15 minutes à pied et à vélo



■ **16%** de taux d'illectronisme au
niveau national

1/4 ne sait pas comment accéder à l'information
1/5 ne sait pas communiquer via internet

La contribution du Ministre du travail sur le plan “Cap vers l’entreprise” inclusive

Intervention d'Olivier Dussopt, Ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion

Avoir une activité professionnelle stable garanti une participation active à la société. C'est également un bon moyen de garantir une pleine autonomie aux personnes en passant par l'accès au logement ainsi que par l'accès à la santé.

Le plan “Cap vers l'entreprise inclusive”, vise à inclure les personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. **Malheureusement, aujourd'hui être handicapé c'est avoir deux fois plus de risques d'être au chômage que le reste de la population.**

Le gouvernement souhaite notamment la création d'un CDI d'insertion réservé aux personnes handicapées ainsi que pour les personnes bénéficiaires du RSA.

Une autre mesure serait celle de l'expérimentation des contrats passerelle. Ce sont des contrats de travail de droit privé qui ont une durée hebdomadaire de 20 heures. En somme, ces contrats prévoient des formes d'immersions dans d'autres entreprises pour les salariés.

Beaucoup d'entreprises rencontrent actuellement des difficultés pour recruter, elles doivent interpréter ce problème comme une opportunité qu'il est essentiel de saisir. **La reprise de la croissance doit-être inclusive.**



L'analyse des experts de la Cour des comptes sur le fonctionnement du RSA

Matthieu Dufoix et Loïc Robert

Le RSA, un cadre institutionnel et financier complexe

Entré en vigueur en juillet 2009, le RSA a connu une augmentation de 46% de ses bénéficiaires en dix ans.

Cette augmentation a largement fragilisé son financement par les Départements qui reçoivent de moins en moins de recettes et se retrouvent à devoir faire face à un effet ciseau les obligeant à assumer la dépense d'allocation.

Toutefois, la Cour considère que la recentralisation "à la carte" de l'allocation ne constituerait pas une réponse soutenable pour les départements qui devraient plutôt être confortés dans le respect du principe "financier = décideur".

Le RSA, une difficulté à toucher son cœur de cible.

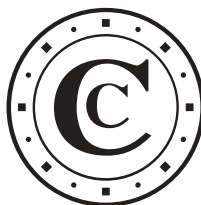
La Cour note en outre que le RSA ne touche que 70% des personnes qui pourraient y prétendre et, avec un taux de contractualisation de 40%, n'offre pas non plus un accompagnement à ses bénéficiaires, même s'il permet d'éviter de basculer dans la "très grande pauvreté".

En matière d'activité professionnelle, elle indique que l'accès à l'emploi reste particulièrement difficile pour les bénéficiaires du RSA et que les sorties en emploi sont souvent précaires.

Enfin, la Cour constate que lorsqu'elle existe, la contractualisation (un contrat d'engagement réciproque – CER ou projet personnalisé d'accès à l'emploi – PPAE) ne porte pas en général sur la formalisation de vrais engagements réciproques reposant sur des actions concrètes d'accompagnement ou sur le retour à l'emploi.

Cette contractualisation ne permet pas non plus d'avoir un suivi individuel des "droits et devoirs" qui est quasi inexistant.

Cour des comptes



Chambres régionales
& territoriales des comptes

Table ronde : que dit le portrait social ?

Muriel Mouchard, directrice du CIBC, Jean-Claude Placiard, Conseiller ODAS, Monsieur Eric Lubert, responsable développement Normandie Germinal - Ysos, Jean Michel Costasèque, président directeur général du KNCO

“Il faut lutter contre le découragement”



Muriel Moujeard, directrice
du Centre d'Information Bilan
de Compétence

Un des enjeux de l'insertion socioprofessionnelle est de lutter contre le découragement. Comment accompagner les personnes sur une reprise de contrôle sur leur vie ? Comment développer le pouvoir d'agir ?

Il y a de nombreuses ressources sur le territoire. Il faut rendre visible toutes ces opportunités offertes au service de l'identification, du développement, de la reconnaissance des compétences utiles pour avancer dans un parcours de vie, un parcours professionnel. Les référents accompagnent dans la prise de décision, mais nous ne disons pas ce que les personnes doivent faire.

Nous les amenons à la prise de conscience : "qu'est ce qui se passe si je bouge ? et si je ne bouge pas ? " **La question du RSA n'est pas seulement une question individuelle : sortir du RSA, c'est avant tout une question collective.**

Premier axe : restaurer le sentiment de compétence des personnes. Il faut arrêter de les voir avec tous leurs freins, mais les voir avec des ressources et faire en sorte que les entreprises voient ces ressources et pas seulement leurs difficultés de mobilité et de santé.

Deuxième axe : le sentiment de contrôle. Construisons une carte des ressources du territoire. Aidons nos publics à lire cette carte. Nous aurons alors une bonne vision de tous les leviers.

“L'insertion ne passe pas exclusivement par l'emploi”



Jean-Claude Placiard,
Conseiller ODAS

L'insertion nécessite une approche globale, elle ne passe pas exclusivement par l'emploi mais également par le sport, la culture, les activités. La difficulté est de faire travailler ensemble tous les acteurs. Est-il possible de partager une stratégie commune ? **On s'aperçoit que les professionnels ne connaissent pas toujours ce que font toujours les autres acteurs.**

Dans les situations complexes, des sujets simples peuvent prendre des mois. Il est préférable de s'appuyer sur les savoir-faire des bénéficiaires plutôt que de s'arrêter sur les freins.

Les acteurs doivent également pouvoir savoir se remettre en question dans leurs pratiques.

“Redonner aux chômeurs de la confiance en eux”



Eric Lubert, responsable
développement Normandie
Germinal - Ysos

Les demandeurs d'emploi doivent gagner confiance en eux pour trouver un travail. Ils doivent savoir mettre en valeur leurs capacités professionnelles pour donner envie aux recruteurs de les embaucher.

La première chose à faire pour espérer atteindre le plein emploi c'est de redonner aux chômeurs de la confiance en eux et de les aider à régler leur problème personnel. **On s'aperçoit que le chômage en plus d'être un problème économique révèle aussi un problème social voir psychologique parfois.**

Aujourd'hui, il est relativement simple de créer sa propre entreprise, ça l'est beaucoup moins d'en faire une réussite. Quelqu'un qui va à terme vivre de son activité est quelqu'un qui, potentiellement, peut ensuite être amené à recruter et apporter ainsi de la richesse.

“L'apprentissage, connais un vrai succès auprès des jeunes”



Jean Michel Costasèque,
président directeur général
de KNCO

Les études en apprentissage sont un levier très efficace pour intégrer le monde professionnel : 96% des jeunes réussissent dans cette branche et obtiennent un CDI à la fin de leur étude. Les jeunes français sont 800 000 à choisir cette branche en France et nous avons dans l'Eure de très beaux centres de formation en apprentissage comme le CFAIE ou encore la ESCCI.

Dans mon entreprise, nous sommes comme beaucoup d'autre entreprise confrontés à des difficultés de recrutement liées à diverses raisons ; le manque de CV, des problématiques de savoir-vivre et parfois une autodéqualification des jeunes qui pensent « qu'ils ne réussiront pas à apprendre » par exemple quand l'utilisation de l'outil informatique est requis

Il y a également des problèmes de mobilité, avec certains bassins qui concentrent des qualifications et d'autres où elles se font plus rares.

Les chefs d'entreprises répondent à ces problèmes de recrutement en s'investissant auprès des centres de formation qui dans le cas de ceux des CCI sont administrés par eux-mêmes (définition des besoins, orientations pour l'ouverture des nouvelles classes). Le travail reste important mais le succès auprès des jeunes de ces solutions n'est plus à démontrer.

Focus sur les ateliers d'intelligence collective

Les animateurs des ateliers, acteurs des solidarités du territoire, ont travaillé en commission pour problématiser les enjeux liés à l'insertion sur le département de l'Eure. A l'issue, 12 ateliers ont été organisés rassemblant plus de 300 participants. Les animateurs ont eux-même choisi la méthode d'animation pour alimenter la réflexion et proposer des solutions.

**Emploi d'abord,
inciter au retour à
l'emploi ? l'exemple
des secteurs en
tension**

**Permettre la
mobilité des
publics**

**Accès au droit,
accès aux services
publics**

**L'illettrisme
comme frein à
l'insertion sociale et
professionnelle**

**Lutter contre
les violences
intra-familiales**

**La contrepartie
d'activité au RSA :
un accélérateur vers
l'emploi ?
la réciprocité comme
levier d'inclusion ?**

**L'égalité des droits :
lutter contre les
discriminations**

**L'éducation et
l'accès à la santé
des publics fragiles,
la santé au cœur de
l'inclusion**

**Comment
éviter l'entrée et
l'installation dans
le RSA : fluidifier
le parcours des
bénéficiaires**

**Bien manger
dans l'Eure**

**Les succès de
l'insertion par
l'emploi des
personnes
étrangères:
l'exemple des MNA
en apprentissage**

**Le citoyen usager :
premier acteur mais
dernier contributeur
aux politiques de
solidarités ?**

**L'inclusion
numérique :
un prérequis**

Une sélection des dizaines de propositions issues des ateliers...

**Emploi d'abord,
inciter au retour à
l'emploi ? l'exemple
des secteurs en
tension**

- Flexibiliser les horaires pour s'adapter davantage aux contraintes des personnes
- Baisser les charges
- Permettre l'embauche de plusieurs personnes sur un poste.
- Simplifier les offres d'emploi et les fiches de poste.
- Développer des solutions collectives à l'échelle de groupements d'employeurs



**Permettre la mobilité
des publics**

- Lutter contre les zones blanches de transport
- Centraliser l'information pour la rendre plus accessible auprès de tous
- Harmoniser les tarifs et créer un forfait public en accord avec les acteurs de la mobilité dans le cadre de leur politique RSE
- Augmenter le réseau de transport en commun en zone rurale en adaptant les horaires de passage
- Mettre en place des garages associatifs ou solidaires
- Développer les aides au permis pour les bénévoles

Accès au droit, accès aux services publics

- Avoir une communication plus coordonnée sur l'ensemble des droits et services
- Investir les lieux publics par une communication sur les dispositifs méconnus du grand public
- Créer un site Internet de recensement des différentes aides à allouer aux usagers
- Intégrer les usagers dans la construction des outils



L'illettrisme comme frein à l'insertion sociale et professionnelle

- Construire ensemble une politique départementale qui pourra se décliner en campagne de « Prévention contre l'illettrisme »
- Faire attention au repérage des situations d'illettrisme et à l'orientation vers les bons interlocuteurs
- Permettre une co-évaluation des usagers (illettrisme + illectronisme) par les conseillers numériques France Service

Lutter contre les violences intra-familiales

- Sensibiliser à la prévention des violences sexistes dans les écoles
- Poursuivre la formation des professionnels policiers et avocats
- Aider à la décohabitation des femmes victimes
- Améliorer la confiance des victimes dans le système
- Permettre l'éloignement des conjoints même en l'absence de plainte
- Instaurer un référent de parcours (comme pour le RSA) interne ou externe pour que la victime ait un interlocuteur à sa disposition pour l'accompagner



La contrepartie d'activité au RSA : un accélérateur vers l'emploi ? la réciprocité comme levier d'inclusion ?

- Bien border les problématiques sociales des bénéficiaires du RSA
- Sensibiliser tous les acteurs
- Lever les réticences psychologiques à la mobilité
- Inciter financièrement pour minimiser les freins (la mobilité, la garde des enfants)
- Faire découvrir de nouveaux secteurs d'activité et métiers
- Bâtir un réseau de partenaires engagés
- Sensibiliser par secteur géographique

L'égalité des droits : lutter contre les discriminations

- Mettre en place un guichet unique de proximité
- Travailler à l'amélioration de la coordination entre les différents acteurs
- Créer une Maison des Femmes pluridisciplinaire
- Sensibiliser le grand public par des campagnes de communication



L'éducation et l'accès à la santé des publics fragiles, la santé au cœur de l'inclusion

- Créer un bus médical
- Mettre en place un partenariat avec les professionnels de santé pour permettre des orientations exceptionnelles en fonction des territoires
- Inscrire dans les projets de santé CPTS les évaluations des publics fragiles
- Inclure dans les aides à l'installation, l'éducation à la santé des publics fragiles : nécessité d'un maillage
- Intégrer les nouvelles professions du bien-être, de médecine douce

Comment éviter l'entrée et l'installation dans le RSA : fluidifier le parcours des bénéficiaires

- Créer un sas pour les bénéficiaires en fin de droit avec accompagnement pluridisciplinaire (Pôle Emploi, le Département, Job 27, la Cité de l'emploi)
- Communiquer sur les structures partenaires et de garde d'enfant
- Organiser des visites d'entreprises
- Créer des auto-diagnostics en ligne pour permettre la désignation d'un référent
- Organiser des ateliers de socialisation



Bien manger dans l'Eure

- Organiser des ateliers cuisine : écoles, collèges, lycées, centres de loisirs, institutions de la petite enfance, PMI, maternelle
- Mettre en place des paniers solidaires avec la création d'animations et des fiches recettes
- Visites des fermes et faire participer des BRSA aux récoltes (contrepartie RSA)
- Associer le public et les professionnels autour de la notion d'équilibre alimentaire
- Proposer des paniers de fruits et légumes à moindre coût avec des produits non calibrés

**Les succès de
l'insertion par
l'emploi des
personnes
étrangères:
l'exemple des MNA
en apprentissage**

- Créer des sas de prise en charge psychologique pour les plus fragiles avant d'entrer en formation et d'intégrer le monde professionnel
- Développer des formations certifiantes
- Développer un plateau technique permettant d'évaluer les compétences et les expériences (mesure d'accompagnement global)



**Le citoyen usager :
premier acteur mais
dernier contributeur
aux politiques de
solidarités ?**

- Systématiser les consultations des usagers avant de présenter des dossiers au vote des élus
- Créer un conseil de la vie sociale dans les établissements
- Organiser des marches exploratoires où les BRSA font visiter leur quartier
- Associer les habitants en amont des dispositifs développer des politiques sociales adaptées aux envies, aux besoins et aux situations géographiques des citoyens
- Initier des démarches exploratoires (visites de quartier pour les élus, agents et associations par les habitants)

**L'inclusion
numérique : un
prérequis**

- Déployer une offre d'accompagnement aux usages via les aides à domicile
- Créer une filière de nouveaux métiers
- Mettre en place des partenariats visant au recyclage du matériel informatique pour pouvoir proposer des équipements à moindre coût aux usagers
- Evaluer les compétences numériques en amont et en aval des parcours d'ateliers collectifs
- Désigner un coordinateur numérique sur le Département dont le rôle serait de communiquer sur les actions existantes sur le territoire, de créer et d'animer un réseau du numérique permettant aux acteurs de se rencontrer régulièrement afin d'échanger sur leurs projets, leurs difficultés, mettre en place des initiatives communes.



ASSISES DES
SOLIDARITÉS
DE **L'EURE**

“La contrepartie volontaire au RSA est un sujet sur lequel nous devons avancer”

Conclusion du cycle Insertion par Sébastien Lecornu, Ministre des Armées.

Le conseil départemental a un devoir moral sur la question du RSA car c'était le département pilote qui a conduit à la transformation du RMI en RSA.

Notre département doit continuer de faire preuve « d'innovations sociales ».

L'insertion est un chantier immense. Il doit permettre de lutter contre les pauvretés, au pluriel et contre les pauvretés géographiques, sociales.

Le RSA est un minima social, c'est un « filet de sécurité » national, républicain », qui fait que l'on abandonne personne.

Mais c'est aussi un instrument d'insertion, qui permet de sortir de la pauvreté. Le RSA, c'est aussi poser la question du travail et de l'emploi, et de la place donnée au travail dans notre société en termes de valeurs. Le travail est un outil d'émancipation. C'est une valeur qui doit être assumée.

Nous devons améliorer la médiation avec le monde économique. Nous devons mieux présenter nos outils.

Dans le milieu rural, le sujet des non-recours est un enjeu. La MSA y travaille mais le frein culturel doit être dépassé.

La question de la contrepartie volontaire au versement du RSA est un sujet sur lequel nous devons aussi avancer. **L'activité n'est pas forcément un emploi. Le secteur non marchand peut accueillir quand c'est possible. Nous devons travailler avec nos associations.**



Il n'y a rien de pire que d'abandonner les bénéficiaires du RSA à leur propre sort et à ne pas leur proposer quelque chose à faire. L'activité est une source d'émancipation et de liberté. En clair il ne faut pas d'inactivité, aucun être humain ne peut être heureux dans une inactivité complète et totale.

Sur le nombre de bénéficiaires du RSA, quand on regarde le profilage on voit bien que sur

les 13 000 allocataires du RSA dans l'Eure, il ne faudrait pas grand-chose pour arriver à descendre à 10 000. Nous devons définir une pente et une méthode. **Je souhaite que l'objectif d'une baisse de 25 % des allocataires du RSA soit atteint.**

Les questions sanitaires et d'accès aux soins sont aussi essentielles lorsque l'on est déjà en situation d'exclusion sociale, matérielle...

Une fois que l'on est plus en bonne santé, on est presque certain de ne plus être employable. C'est un cercle vicieux qui s'installe.



ASSISES
SOLIDAR
DE L'EURE

06

Le cycle “Logement” : Agir contre le mal-logement

Le 8 juillet à Évreux

“Précarité énergétique et vieillissement de la population sont au coeur de notre réflexion”

Ouverture par Diane Leseigneur, Vice-présidente à l'urbanisme, à l'habitat, au logement, à la politique de la ville.

Le PDH (plan départemental de l'habitat) a produit un gros travail avec un plan d'actions. On y ajoute le PALHPD (plan d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées).

Nous devons fluidifier le parcours dit « résidentiel » dans lequel tous les acteurs se réunissent autour de la table pour trouver des solutions afin de pouvoir loger tout le monde (et plus particulièrement les plus fragiles) dans des conditions dignes ; l'objectif également est de lutter contre l'habitat indigne et dégradé des populations les plus vulnérables.

Nous devons aussi progresser sur un axe transversal qui est à mon sens essentiel : la communication. Des aides et des dispositifs existent, mais il est important de les porter à connaissance du public. Toutes les communes et tous les maires ne savent pas ce qui existe. Il faut donc améliorer la communication, d'autant plus que les règles évoluent régulièrement. La revitalisation des centres-bourgs, de nos villages est un travail à mener pour contribuer ou apporter des solutions.

Notre objectif vise aussi à remettre sur le marché des logements qui ne sont pas accessibles, pas loués, dans un état insalubre et parfois abandonné. Ce chantier évite de la production supplémentaire. C'est un axe également pour lutter contre l'artificialisation des sols. Cela passe aussi par une stratégie sur les lieux de construction des projets d'habitat, là où les services sont le plus présents.

Avec l'enjeu du pouvoir d'achat, il faut limiter la part du logement dans le budget des ménages. Notre travail est de permettre que “le reste à vivre” soit le plus soutenable.

La précarité énergétique est au cœur de la réflexion. Les programmes de réhabilitations dans le parc privé sont essentiels. Ils permettent le maintien à domicile et la maîtrise des coûts d'un logement ancien. L'expulsion ne doit pas être une fatalité.

Nous devons travailler sur le fonds social de l'habitat qui est un bon outil. **Le mur du vieillissement nous impose de faire des propositions permettant de favoriser le maintien à domicile, en qualité et en nombre suffisant. Le logement est un droit essentiel pour tous.**

Il faut que le Département questionne les problèmes du logement, puisque ceux-ci se trouvent au carrefour de ses politiques sociales, et particulièrement en direction des publics les plus fragiles. En effet, parler des plus démunis sans évoquer le logement nous pousserait à oublier les sujets de la mise à l'abri et du parcours social des jeunes.

L'objectif social du département est de trouver aussi des solutions prenant en compte les enjeux du vieillissement de la population, permettant de mettre à disposition, notamment des plus modestes, des logements bien isolés, petits et pas chers. L'objectif final est d'offrir à chacun un habitat de qualité, adapté à ses besoins et à ses moyens.

“L'enjeu majeur c'est de définir comment on peut produire du logement social avec des loyers très bas”

Anne Terlez, Vice-présidente CD 27 à la santé, à la lutte contre la pauvreté, aux personnes âgées et au handicap

“Avec le logement, l'habitat, on est sur un besoin primaire : avoir simplement un toit au-dessus de sa tête. On est sur un besoin primaire mais, pour autant, c'est une compétence très éclatée (bailleur, Etat, collectivités.) et un sujet éminemment complexe. En fait, **il n'y a pas plus difficile à appréhender que le logement social avec des mécaniques, compliquées, des dispositifs qui se sont superposés au fil des années et des lois qui changent continuellement le contexte réglementaire.**

Ce sujet est devenu extrêmement technique (et donc absolument illisible pour nos concitoyens.) mais on se rend compte que là où la puissance publique fait alliance, il y a de l'efficacité, une vraie réponse à ce besoin primaire.



Sur la question du logement, le véritable enjeu c'est finalement de définir comment on peut produire du logement social avec des loyers très bas pour répondre aux besoins des plus pauvres ? Même si notre taux de pauvreté n'est pas très élevé dans l'Eure, on a quand même de grandes inégalités sociales. Il faut donc une offre de logement à bas quittance mais pour permettre aux bailleurs de pratiquer des loyers faibles, il faut aider aux équilibres des opérations. C'est là que l'alliance de la puissance publique est nécessaire avec l'Etat, des financements d'aide à la pierre, du foncier mis à disposition gratuitement etc..

Il faut réussir à créer du logement social à très bas quittance mais il faut aussi qu'il soit accompagné. La prise en mains des logements sociaux est un sujet à part entière qui est totalement négligé. J'en profite au passage pour faire un focus sur le “Logement D'abord” qui ne

peut pas être fondé uniquement sur la nécessité de désengorger le 115. Ce n'est pas possible, le logement d'abord, ça doit d'abord être de répondre au besoin primaire mais il faut aussi de l'ingénierie sociale. **Pour que cela marche, il faut être sur deux jambes : logement ET accompagnement pour qu'ensuite, on puisse parler d'émancipation, d'insertion professionnelle et social.**

Sur la question du logement, on a aussi à répondre à de grands enjeux climatiques avec la rénovation énergétique des logements mais aussi fonciers avec la zéro artificialisation nette. Il y a sur ce sujet **des stratégies foncières à adopter** et c'est aux intercommunalités de le faire aujourd'hui car, à mon sens, les bonnes réponses sont à l'échelle du bassin de

vie. Il faut absolument que dans notre Département nos intercommunalités prennent la mesure de cet enjeu fondamental car le foncier n'est pas cher chez nous, mais il est essentiellement rural et on en a besoin aujourd'hui de préserver cette ruralité, cette terre nourricière.

Enfin, on a aussi des questions importantes de territorialisation parce qu'on voit bien, par exemple, qu'on n'a pas les mêmes besoins à Bernay, à Evreux, à Rugles etc... **On a vraiment besoin de pouvoir territorialiser cette politique du logement.** Cette capacité à territorialiser, elle doit être autorisée par l'Etat et on espère donc que dans les mois qui viennent, il y ait une ouverture sur une décentralisation réelle de cette politique habitat qui reviendrait aux collectivités ; si jamais, cette décentralisation a lieu, il faudra alors que l'Eure soit dans les starting-blocks avec des solutions innovantes. ”





LE QUATRIÈME CYCLE DES ASSISES : AGIR CONTRE LE MAL-LOGEMENT

P98

Portrait de la crise du logement social dans l'Eure

■ Didier Lesueur, Délégué général à l'ODAS ■ Mathieu Léger,
Chef de la division collectivité territoriale - Direction régionale
de Normandie, INSEE

Intervention du public et débat

P100

Table ronde : comprendre la crise du logement social

■ Jean-Yves Chapuis, consultant stratégie urbaine ■ Pauline
Lebeau, Chargée de mission réseaux adhérents, fédération
UNAFO, Union Professionnelle du logement accompagné,
■ Georges Diaz, Directeur en charge du SIAO Ysos ■ Catherine
Delalande, VP ML27 ■ Madame Joëlle Schreiner, conseillère
ODAS

Intervention du public et débat

P104

Focus sur les ateliers d'intelligence collective

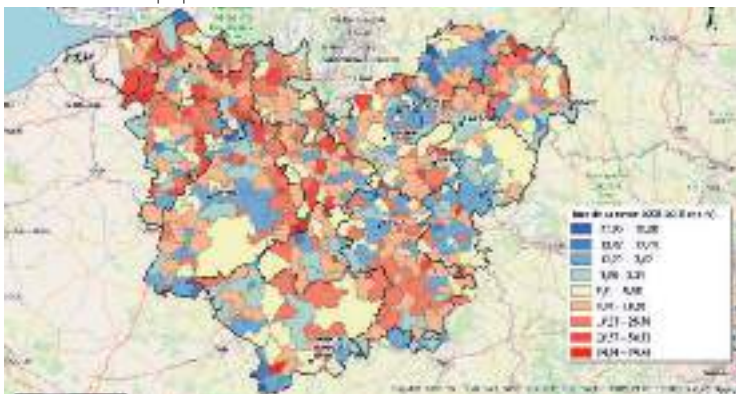
Portrait de la crise du logement social dans l'Eure

par Didier Lesueur, délégué général de l'ODAS

Un parc de logements largement dominé par les propriétaires occupants : **65%.**

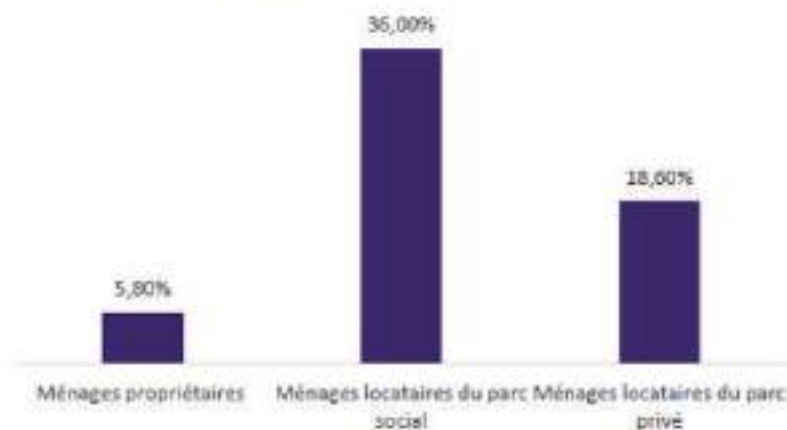
Une croissance démographique **positive** avec des dynamiques contrastées

Evolution de la population entre 2008 et 2018

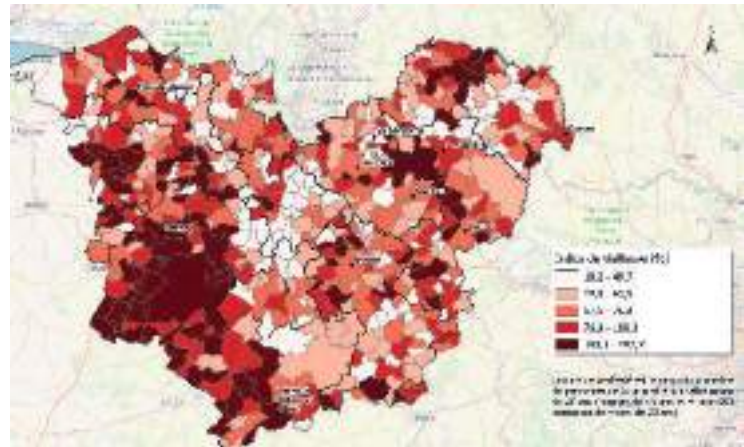


Des **locataires** plus touchés par la pauvreté

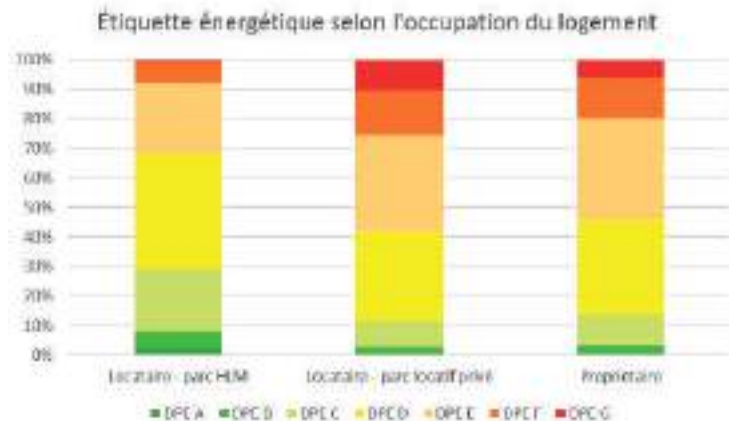
Part de la population vivant en dessous du taux de pauvreté au seuil de 60% par type d'occupation dans l'Eure (FILOSOFI 2017)



Un vieillissement marqué de la population dans les secteurs ruraux



Un parc de logements à réhabiliter, notamment dans le parc privé



Une tension essentiellement sur les petits logements sociaux : Une durée moyennée d'attente de **11 mois** pour avoir un logement social

Une tension essentiellement à l'est du département

Table ronde : que dit le portrait social ?

Jean-Yves Chapuis, consultant stratégie urbaine | Pauline Lebeau, Chargé de mission réseau adhérents, fédération UNAFO, Union Professionnelle du logement accompagné | Georges Diaz, Ysos | Catherine Delalande, VP ML27 | Madame Joëlle Schreiner, conseillère ODAS,



Jean-Yves Chapuis,
consultant stratégie urbaine

Le projet humain avant le projet urbain

Le volet humain ne peut être absent de la réflexion sur la ville.

En 2022, en moyenne, une personne vit 700000 heures alors que nos grands-parents vivaient 400000 heures et nous avons 350 000 heures à soi, c'est-à-dire un temps libre privatisé. Le travail représente entre 12 et 14 % de notre vie sur terre. Cela change la donne sur la nature de l'habitat et notre manière de vivre la ville. L'envie d'autonomie est omniprésente pour le citoyen. La sphère privée acquiert une importance démesurée. J'ai mes amis, les autres sont mes ennemis. Les citoyens veulent des réponses personnalisées à leurs problèmes et sont continuellement dans un présentisme absolu.

On est dans un état d'esprit de défiance. Or, une démocratie a besoin d'un minimum de confiance pour trouver des compromis. **Nous sommes passées d'une société sédentaire à une société de la mobilité, les limites territoriales deviennent floues. La question pour les élus : comment agir sur un territoire donné qui n'est pas la seule référence des citoyens. On travaille dans une commune, on vit dans une autre, on fait ses courses dans une troisième.** Comment

gérer les inégalités sociales et la transition écologique ? Il faut travailler sur les alliances entre les territoires et ne pas opposer la ruralité à l'urbain, les métropoles aux villes moyennes ou petites. Quand on vieillit, il faut mieux habiter la grande ville pour être proche des équipements de santé.

Rennes voit augmenter les plus de 65 ans et de 75 ans pour cette raison. Il faut mettre en valeur la singularité des territoires ce qui veut dire de voir pour chaque territoire les avantages et les inconvénients et choisir en fonction de ces désirs, mais aussi de ces contraintes. L'augmentation des ménages d'une ou deux personnes pose le problème de l'isolement. Comment y remédier ? comment permettre aux personnes de rester le plus longtemps chez elles ?

La question du logement seul n'est rien. L'environnement des services est primordial.

Quand on fait quelquefois des logements sociaux dans des tous petits villages où les gens n'ont aucun service et sont obligés pour aller travailler, faire des courses, de prendre leurs voitures quand ils en ont, ou dépendent des transports publics sans avoir un minimum de vie sociale autour de leur lieu d'habitation : c'est non seulement un isolement mais souvent une souffrance mentale.

Il faut lier l'habitat et les services de la vie sociale et si possible le travail pour permettre de donner une vie facile à toutes les personnes qui ont des métiers indispensables, mais souvent qui sont invisibles. L'exemple des personnes qui travaillent dans les stations balnéaires dans les restaurants et les hôtels et qui ne peuvent vivre dans ces communes est un problème humain qui doit nous interroger.



Pauline Lebeau,

*Chargé de mission réseau adhérents, fédération UNAFO,
Union Professionnelle du logement accompagné*

Nous sommes une tête de réseau nationale. En région Normandie, l'Unafo a un réseau de 14 adhérents qui gèrent des résidences sociales, pensions de famille, foyers de jeunes travailleurs : ce qui représente à peu près 55 résidences pour 3000 logements.

Le logement accompagné est du logement social, c'est bien une offre de logement et pas d'hébergement. Ce sont des logements, qui ont une vocation pérenne ou temporaire, pour lesquels les résidents sont titulaires d'un contrat d'occupation et payent une redevance qui comprend le loyer, les charges et les fluides. Les associations gestionnaires de logement accompagné ont trois objectifs : accueillir, loger, accompagner des ménages. Le

logement accompagné est principalement occupé à 80 % par des personnes isolées. 50 % d'entre eux ont moins de 30 ans. Une petite moitié a des revenus d'activités, sous plafond de ressources PLAI et 60 % sont en dessous du seuil de pauvreté.

Nous sommes dans une logique du "Logement d'abord" : 35 % de nos résidents sortent de la rue ou de dispositifs d'hébergement. 90 % des logements accompagnés gérés par nos adhérents sont des T1.

Surtout, les personnes logées dans ces dispositifs sont 58 % à être originaires soit de la commune, soit du département. Ils sont 60 % à quitter le logement accompagné pour rejoindre un logement de droit commun social ou dans le parc privé.

Pour nos adhérents, l'enjeu est de travailler avec les autres acteurs qui gèrent les dispositifs pour éviter le cloisonnement des professionnels et donc des solutions. Il faut également favoriser l'interconnaissance en travaillant de manière plus étroite avec les SIAO.

Enfin, il faut défendre la production de plus de logement accompagné car c'est apporter une solution de proximité aux personnes et aux collectivités. Ainsi que le développement de nouvelles formes d'habitat comme l'habitat inclusif.



Georges Diaz,

Directeur en charge du SIAO Ysos

L'hébergement est basé sur deux principes fondateurs : l'Inconditionnalité et le principe de continuité. Le premier permet de proposer un accueil sans conditions administratives. Seule l'évaluation des vulnérabilités, des besoins des personnes permet de faire des propositions de places adaptées aux besoins révélés et au regard des places annoncées disponibles par les structures. Le principe de continuité : les personnes se maintiennent autant de temps que nécessaire, cela permet d'être sur une logique de parcours et d'assurer une poursuite de l'accompagnement qu'il soit réalisé par les structures ou par les acteurs locaux en complémentarité.

L'objectif étant de favoriser l'accès au logement et la dynamique de parcours accompagnés. Un point sur lequel il faut engager des réflexions reste le déploiement de places sur notre département où aujourd'hui 80% du dispositif est centralisé à Évreux, de fait le service rendu à la population n'est pas en cohérence avec les différents bassins de vie Eurois

“On ne peut pas construire ou même réhabiliter à perte”



Catherine Delalande,
Vice-Présidente
de Monlogement27

La fin à moyen terme de l'artificialisation des sols exigent une nouvelle réflexion concernant les investissements des bailleurs sociaux.

La norme RT 2020 favorise la maîtrise énergétique, mais alourdit nos coûts de construction de 10 à 15 %.

On ne peut pas construire ou même réhabiliter à perte. En ce moment, ML27 a dépensé 135 millions d'euros en 2021 et on sait qu'en 2022, si on fait la même chose, le même volume, on aura 7 millions de dépenses en plus.

L'instauration de la réduction de loyer de solidarité favorise nos locataires les plus modestes, mais pèse pour 3 millions d'euros par an sur nos recettes.

L'effet de ciseau budgétaire nous guette et nos choix en sont affectés.

Heureusement, on trouve des solutions avec des communes qui acceptent de nous céder gracieusement du foncier.

Pour les attributions, on doit comprendre la frustration ou la colère des demandeurs de logements, mais surtout l'offre nouvelle crée un appel d'air pour des locataires qui résident dans des bâtiments anciens. Nous devons être pédagogues. Sur le parc, ML27, seuls 23 % des 22 000 logements sont individuels.

Les demandes de mutations sont importantes et seules les motivations majeures peuvent être prises en considération (composition familiale, perte d'emploi...)

L'instruction de la demande fait face également à la difficulté du demandeur de fournir les pièces justificatives. Ce temps de constitution du dossier peut être plus long pour certains.

“Les démarches de « aller vers » et de « savoir habiter » sont essentielles”



Madame Joëlle Schreiner,
Conseillère ODAS

Le conseil départemental a toute sa place dans le fait de trouver des solutions au logement et à l'accompagnement des ménages dans le parcours résidentiel, en prenant en compte les spécificités territoriales.

S'agissant de la compétence Fonds de solidarité porté par le département, les aides concernent 40% de locataires célibataires et 42% de familles monoparentales, c'est donc une sociologie très ciblée. L'enjeu est de taille puisque le coût des charges liées au logement peut aller jusqu'à 30% de la quittance.

Le défi à relever pour les petits propriétaires occupants est de financer la rénovation de leur logement, notamment pour faire face aux coûts énergétiques qui s'envolent.

S'agissant du logement social, je préfère que la terminologie utilisée pour ce type de logement soit remplacée par le « logement HLM » ou le « secteur HLM ». Il est prouvé que la perception par le voisinage est moins défavorable.

Les bailleurs sociaux ont pris toute leur place dans un contexte où les démarches de « aller vers » et de « savoir habiter » sont essentielles. L'hiver et l'augmentation des coûts doivent être accompagnés par les CESF et les médiateurs. Une coopération avec la CAF pourrait permettre de bien cibler les publics concernés.

Pour relever tous ces défis, il est nécessaire de créer de l'observation partagée pour mettre tous les acteurs devant les stratégies à mener ; ce qui exige une gouvernance très pointue mais qui est aussi un gage d'efficacité.

Enfin, une autre clé de réussite est d'avoir pour les collectivités locales une instance inter-bailleurs. Cette synergie permet de trouver des réponses, en responsabilisant les territoires et les bailleurs sociaux. Bien entendu, il faut trouver les moyens d'ingénierie nécessaires pour faire vivre la gouvernance et le partenariat.

Focus sur ateliers d'intelligence collective

Les animateurs des ateliers, acteurs des solidarités du territoire, ont travaillé en commission pour problématiser les enjeux liés à logement sur le département de l'Eure. À l'issue, 10 ateliers thématiques ont été organisés rassemblant plus de 300 participants. Les animateurs ont eux-même choisi la méthode d'animation pour alimenter la réflexion et proposer des solutions.

Une offre de logement à réinventer : diversifiée, adaptée au besoin, au bon endroit

Quelles solutions d'habitat pour quels publics ciblés ? (bénéficiaires RSA, jeunes en insertion, victimes de violences intrafamiliales, etc.)

Les expulsions locatives ne sont pas une fatalité : comment les prévenir et les éviter ?

Lutter contre l'habitat indigne : des solutions à partager

Les problèmes de santé comme frein au logement et quelles solutions pour le maintien à domicile ?

Lutter contre la précarité énergétique, comment habiter mieux son logement ? Réflexion pour le parc privé

**Lutter contre
la précarité
énergétique,
comment habiter
mieux son
logement ?
Réflexion pour le
parc social**

**Un logement pour
tous : quelle réalité
du logement
d'abord ?**

**Quelles
nouvelles formes
d'habitat pour
les personnes
en perte
d'autonomie ?**

**Quel logement
social pour demain ?
Quelles formes, quels
usages, quels espaces
collectifs, quel lien
social ?**

Une sélection des dizaines de propositions issues des ateliers...

Une offre de logement à réinventer : diversifiée, adaptée au besoin, au bon endroit

- Mieux identifier les besoins en logement des Eurois en réalisant des questionnaires, des sondages
- Créer un observatoire pour connaître les besoins territorialisés
- Communiquer sur les modes de logements alternatifs
- Transformer l'architecture des nouvelles habitations pour favoriser l'« habitat partagé ».



Quelles solutions d'habitat pour quels publics ciblés ? (bénéficiaires RSA, jeunes en insertion, victimes de violences intrafamiliales, etc.)

- Développer l'accompagnement social et renforcer les partenariats avec les bailleurs
- Etudier des solutions, ponctuelles, de logements temporaires du type « tiny house » avec un accompagnement social
- Construire des logements modulables
- Mobiliser les logements vacants

**Les expulsions
locatives ne sont
pas une fatalité :
comment
les prévenir et les
éviter ?**

- Développer les rencontres interbailleurs en associant le Fonds de Solidarité Habitat (FSH) et les leviers sociaux
- Améliorer la coordination des acteurs à toutes les étapes du parcours du locataire
- Communiquer davantage envers les propriétaires privés
- Garantir le paiement du Fonds de Solidarité Habitat (FSH) lorsqu'il y a un accord sous réserve de mutation
- Evaluer les parcours des personnes expulsées



**Lutter contre
l'habitat indigne :
des solutions à
partager**

- Mettre en place un « permis de louer » qui pourra être proposé à l'ordre du jour d'un comité du LHI
- Proposer un accompagnement global et renforcé auprès des personnes touchées par l'habitat indigne.
- Communiquer, sensibiliser et coordonner l'ensemble des acteurs sur les dispositifs de lutte contre l'habitat indigne

Les problèmes de santé comme frein au logement et quelles solutions pour le maintien à domicile ?

- Améliorer l'information des professionnels et du grand public sur les risques de dépendance mais aussi les délais de réponses des CLIC (centre local d'information et de coordination)
- Faire du conseil départemental le chef de file du maillage territorial des CLSM (Conseil Local de Santé Mentale)
- Maintenir l'ensemble des volets social et "médico-social" dans les DAC (dispositifs d'appui à la coordination)
- Créer une plateforme d'accueil et d'orientation



Lutter contre la précarité énergétique, comment habiter mieux son logement ? Réflexion pour le parc privé

- « Black-lister » les logements indécents / énergivores
- Développer des salons de l'habitat avec une exposition itinérante
- Pour rénover les logements énergivores, créer des prêts garantis par l'Etat pour les plus modestes et les personnes âgées
- Communiquer sur les aides et sensibiliser sur tous les aspects
- Permettre des achats groupés d'énergie pour les publics modestes

**Lutter contre la
précarité énergétique,
comment habiter
mieux son logement ?
Réflexion pour le parc
social**

- Développer la pédagogie et la communication des démarches existantes
- Sensibiliser largement aux enjeux de la sobriété énergétique
- Créer une plateforme collaborative



**Un logement pour
tous : quelle réalité
du logement
d'abord ?**

- Être formé au logement d'abord
- Mener des expérimentations auprès de publics cibles
- Créer une plateforme inter-associative pour mutualiser les moyens
- Former les acteurs de terrain (formation initiale / continue)
- Instituer un « tiers » garant pour le bailleur
- Créer des outils d'évaluation communs
- Créer une plate-forme d'accompagnement des professionnels afin de mettre en commun les compétences

Quelles nouvelles formes d'habitat pour les personnes en perte d'autonomie ?

- Développer des groupes d'expression autour du vieillissement en s'appuyant sur les groupes « bien préparer sa retraite »
- Instituer une conférence des financeurs de l'habitat des personnes en perte d'autonomie
- Avoir des évaluations sur les compétences des personnes sans domicile fixe et non uniquement sur l'âge
- Développer "l'EHPAD hors les murs"
- Améliorer l'offre de services de transports à la demande



Quel logement social pour demain? Quelles formes, quels usages, quels espaces collectifs, quel lien social ?

- Continuer le développement de la mise en commun d'espaces partagés dans les immeubles et résidences
- Adapter les logements au changement climatique
- Créer des tiers lieux gérés par les acteurs, les locataires et les habitants
- Réhabiliter davantage de logements



<https://eureennormandie.fr/>

